

L'ÉDUCATION

hebdo



quid 81

vous est indispensable

quid 81 : 100 pages supplémentaires
consacrées à la vie pratique.

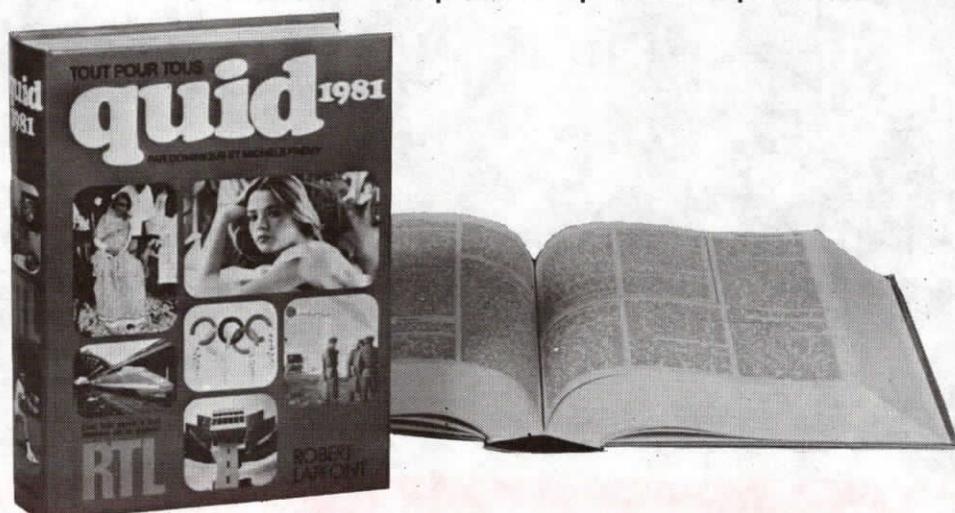
quid 81 : 1808 pages et 3 millions de mots,
en un seul volume.

quid 81 : Entièrement remis à jour et au cœur
de l'actualité.

quid 81 : Répond immédiatement à tous les sujets
grâce à son index de 80 000 mots.

quid 81 : Un cadeau idéal pour tous.

quid 81 : Une encyclopédie exceptionnelle,
pour un prix exceptionnel.



n° 439 / 11 décembre 1980

hebdomadaire

- 2 Machu Picchu à Gennevilliers, par Maurice Guillot
- 2 l'école sans rythmes, par Nicole Gauthier
- 4 autour de l'indice ; et voici les ZEP, par Nicole Gauthier
- 4 que se passe-t-il ?
- 5 devenir citoyen

éducations

- 7 des enfants et nous, par Strapontinus
- 8 racisme : un système d'alarme, par Michaëla Bobasch
- 12 l'occasion d'en parler, par Michaëla Bobasch
- 13 vous avez la parole : au nom de la loi, par Georges Leroy ; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 le français qu'on cause
- 16 pédagogie quotidienne : le magnétophone en classe : utilisation directe, par Bernard Blot
- 17 documentation : dossiers audiovisuels, par Pierre Ferran ; l'Université à la loupe, par François Mariet

- 19 CNDP : actualité des arts plastiques
- 20 textes officiels : l'inspection des PEGC, par René Guy
- 21 au B.O.
- 21 agenda

expressions

- 24 avec quoi veulent-ils jouer ?, par Pierre Ferran
- 27 le diptyque baroque de Planchon, par Raymond Laubreaux
- 28 trois films, une pièce, un acteur, une revue, par Jacques Chevallier, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet
- 30 de prisons et d'exils, par Jacques Chevallier

réflexions

- 31 du côté de chez Marx, par Jean-Pierre Vélis
- 33 ... nul n'est tenu : faites-mot un prix, par Paul Dupont
- 34 mots croisés

photos - couverture, p. 24 et 25 : Pierre Michaud ; p. 2 et 16 : Philippe Bertot ; p. 9 et 12 : Elie Kagan ; p. 19 : Fernand Perret ; p. 27 : Bernard ; p. 29 : Lot.

L'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfatl ; correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. membres : Lazerine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

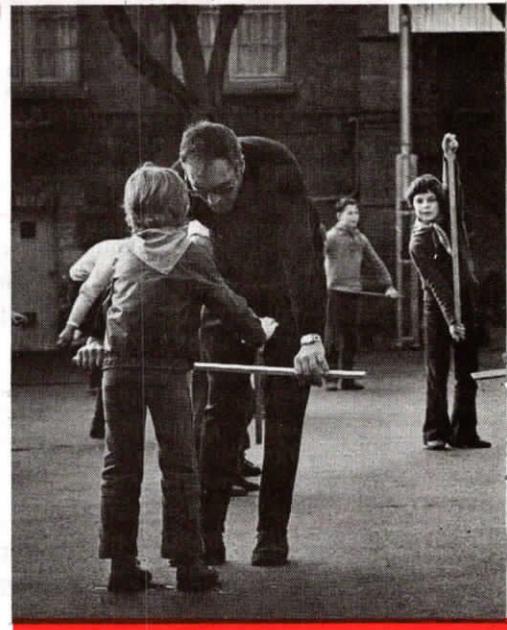
Machu Picchu à Gennevilliers

COMMUNIQUER, faire tomber les barrières, ouvrir l'établissement sur la vie mais aussi sur lui-même, briser le ghetto de l'école, en faire un élément d'une préparation à la vie et non pas un bocal transparent mais hermétique, ils sont nombreux ceux qui mettent ces formules en pratique et qui conçoivent leur pédagogie quotidienne **envers** le poids des habitudes et souvent **contre** celui de l'institution. Mais comment mesurer les insaisissables effets d'un vouloir qui ne suffit pas toujours à pouvoir et qui, par définition, rejette le « résultat » immédiat et palpable ? L'intrusion dans la cellule éducative de corps étrangers et le débat volontairement ouvert, l'échange, peuvent être des révélateurs non négligeables, même si c'est au risque de décevoir. Il y avait un peu de tout cela dans la démarche de l'Association des journalistes universitaires (AJU) qui, pour remettre son prix littéraire à Patrick Cauvin pour son dernier roman **C'était le Pérou** (J.-C. Lattès, 250 p.), avait organisé un débat dans le LEP de la cité scolaire Edouard-Vaillant à Gennevilliers, avec élèves, professeurs d'enseignement général et d'ateliers, proviseur et l'auteur lui-même, ancien « prof de CET ».

Il y avait bien sûr une autre raison à cette rencontre, celle de profiter du couronnement d'un roman qui se déroule en partie dans l'enseignement technique pour mettre un peu « à la une » ce parent pauvre de la chose éducative que les projecteurs de l'information n'effleurent guère — on l'a encore vu tout récemment — que lorsque l'événement verse dans le fait divers. Avant de jeter livres et cahiers de professeur par-dessus les moulins à enseigner pour entrer dans la vitrine du libraire — faut-il rappeler **L'amour aveugle**, **E = mc² mon amour**, **Huit jours en été** entre autres —, Patrick Cauvin a enseigné une quinzaine d'années dans le « technique » de la banlieue parisienne, celle de la grisaille et des usines et de sa jeunesse vouée « à la chaîne ». Terriblement et magnifiquement décrite dans la première partie de son livre où Michel, son héros, élève de CET, ira jusqu'à la tentative de suicide pour échapper à l'univers qui lui est promis, avant d'être sauvé par le rêve que son prof l'aidera à concrétiser au cours d'une épopée fantastique et pittoresque à travers le Pérou. Sur cette trame s'effrangent les rapports élèves-enseignants, enseignants entre eux, mais aussi et surtout ceux d'une société avec son enseignement-impasse. C'est bien de cela qu'il devait s'agir dans ce débat. Les uns et les autres se reconnaissaient-ils dans la fresque de Patrick Cauvin ? Certes, en dix ans, l'enseignement a changé, l'atelier ne prépare plus de « la lavette en série », le CAP pousse des portes, celles de l'usine n'ouvrent plus tellement sur le baignoire... Les profs du technique sont devenus des éducateurs à part entière. Mais si les données de l'enseignement se sont modifiées heureusement, qu'en est-il du schéma de la société industrielle ?

Le débat collectif amène toujours le premier réflexe corporatiste et il y a encore des méprises solidement ancrées : certain professeur avait refusé la participation de certains élèves parce que, dans le roman de Cauvin, l'image du professeur est « trop négative ». Le débat n'a pas franchi le premier stade, celui des certitudes, même devant les interrogations des élèves, mais il aura démontré sa nécessité d'être. Les vents du Machu Picchu ont soufflé quelques heures durant sur le LEP de Gennevilliers sans parvenir à dissiper les brumes où chacun s'était réfugié, cherchant, pas toujours avec conviction, le versant de l'autre. Reste un livre qui, bien que « roman », nous jette à la face — et même si c'est avec humour — une réalité qui nous concerne tous.

Maurice Guillot



l'éco

FINALEMENT, le sujet du colloque a à peine été effleuré. Trop souvent préoccupés par la survie des activités physiques, les participants étrangers ont peu évoqué les liens entre celle-ci et l'organisation de la journée, de la semaine ou de l'année scolaires pour les enfants des écoles primaires.

Du côté français, Hubert Montagner, professeur à l'université de Besançon, a exposé les résultats de ses recherches scientifiques sur les rythmes de vie des jeunes scolarisés (cf. compte rendu du colloque du SNI-PEGC dans notre n° 409 du 24 janvier 1980) et l'importance de l'éducation physique dans le développement sensori-moteur, psychologique et relationnel de l'enfant. Le Dr Plat, directeur de la Recherche bio-médicale à l'INRP, a évoqué le fonctionnement des rythmes nutritionnels des élèves

Au centre de nombreux débats depuis quelques années, les rythmes de vie de l'enfant ont à nouveau fait l'objet, le 4 décembre, d'un colloque international organisé, cette fois, par l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) au palais de l'Unesco, à Paris, sur le thème « Activités physiques et rythmes scolaires de l'enfant d'âge élémentaire ». Des spécialistes européens ont pu y comparer leurs points de vue et la situation du sport scolaire dans leurs pays respectifs.

le sans rythmes

et rappelé que les rythmes biologiques étaient faits de nécessaires alternances : entre le sommeil et l'état de veille, entre la détente et les activités, entre les activités physiques et les activités intellectuelles.

Mais en soulignant les convergences de tous les exposés de ce colloque, Pierre Delfaud, président de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, a rappelé à la fois quels étaient les buts de l'éducation physique à l'école — et plus particulièrement à l'école primaire —, et les objectifs plus généraux de l'éducation qui vise, ou devrait viser, avant tout à l'épanouissement de l'enfant.

Tous les participants ont en effet souligné que « le sport scolaire ne devait pas mener à la haute compétition ». Il doit au contraire permettre,

ainsi que l'a exprimé M. James, directeur adjoint de l'Education du Berkshire (Grande-Bretagne), d'« ouvrir aux enfants des portes qui leur seront utiles pendant toute leur vie ». Les préoccupations sont identiques en France, en Belgique et en Allemagne.

Les difficultés rencontrées dans l'application de ces idées généreuses sont également partout les mêmes et rendent solidaires les défenseurs du sport scolaire ; le manque de moyens est l'ennemi numéro un du développement des activités physiques : horaires trop réduits, installations manquantes ou déficientes, formation des animateurs ou des maîtres insuffisante. Seule la Grande-Bretagne, qui hérite d'une longue tradition, bénéficie de quelques avantages sur les autres pays notamment en matière d'équipements sportifs (salles, ter-

rains de sport et... piscines souvent payées par les parents grâce à une avance du Comté). L'autre obstacle, ainsi que l'a rappelé Pierre Delfaud, est institutionnel : la société — à travers l'institution familiale — endosse une large part de responsabilité dans la distorsion abusive des rythmes de vie infligés aux enfants : les week-ends sont fréquemment, pour la plupart des élèves d'école primaire, plus fatigants qu'une semaine de classe ; les parents négligent souvent l'importance de l'alimentation de leurs enfants (trop de bonbons ou absence de petit déjeuner, par exemple), et amènent ceux-ci à se sédentariser (« entre la voiture et la télévision » ont rappelé quelques participants).

Enfin, les intervenants se sont mis d'accord sur la nécessité — et c'était là, il est vrai, le sujet principal du col-

loque — de prendre activement en compte les rythmes de l'enfant. Les élèves qui sont le mieux « rythmés » donnent les meilleurs résultats. Or, la journée scolaire est actuellement mal organisée. La place faite au sport, à l'éducation physique et à toutes les formes d'expression corporelle est, pour diverses raisons, bien trop faible. C'est pourtant une fonction fondamentale qui devrait être assurée avant tout par l'école. Toutes les solutions qui font appel à des institutions extra-scolaires ne sont guère satisfaisantes : les finalités éducatives des clubs sportifs ne sont pas, et ne peuvent pas être les mêmes que celles de l'école et des maîtres qui ont en charge l'éducation des enfants. « On ne peut suppléer la carence de l'un par l'autre », estime Pierre Delfaud.

Que ce soit en Belgique (où pourtant un programme officiel très récent décrit une situation idéale en contraste flagrant avec les réalités actuelles), en Allemagne, en France, ou en Grande-Bretagne même, le sport scolaire dans l'enseignement primaire n'a

guère la place qu'il mérite, et on ne lui octroie souvent à regret qu'un strapontin alors qu'il est déterminant pour le développement futur de l'enfant.

« Mais si on en est là en matière de sport, a conclu le président de la Ligue de l'enseignement, c'est parce que depuis vingt ans, on assiste à un infléchissement sensible du sens que la collectivité veut donner à son école. » Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'école est « conçue comme un instrument au service de l'économie de croissance ». Puisque « taper dans un ballon » n'a jamais été jugé directement économiquement rentable, quels que soient les besoins réels ou exprimés des enfants, toutes les activités physiques sont laissées dans les mains d'institutions privées, comme les clubs sportifs, ou considérées comme du seul ressort des familles. « La société a confiné son école dans la formation productiviste », a expliqué Pierre Delfaud. Et tant pis pour tout le reste...

Nicole Gauthier

ment répartis pour resserrer la hiérarchie interne à chaque catégorie ». C'est en fait là une autre forme de la querelle entre les deux principaux syndicats de la FEN, le SNES et le SNI-PEGC, quelques mois avant les élections présidentielles. Il y a toutefois peu de chances, dans la conjoncture politique actuelle, pour que cet appel soit entendu...

Méfiance également à l'égard des mêmes négociations, de la part du SGEN-CFDT. Ses responsables, qui demandent la création d'un corps unique d'enseignants de la maternelle à l'Université, refusent de s'inscrire dans une démarche de revalorisation qui ne peut qu'entraîner la « division des personnels ». Par ailleurs, « les propositions qui commencent à apparaître concernant le reclassement indiciaire des instituteurs ne nous satis-

autour de l'indice

A L'HEURE où la revalorisation des instituteurs est à l'ordre du jour, inscrite parmi les grandes priorités de Valéry Giscard d'Estaing avant la fin du septennat, deux syndicats viennent de faire connaître leurs positions sur ce problème.

Le SNES, s'il se défend d'intervenir directement sur le terrain du SNI-PEGC — qui négocie actuellement avec le ministère de l'Éducation —, estime cependant que ce sont tous les enseignants qui sont sous-payés : « En règle générale, pour le même niveau de qualification, on gagne moins dans l'enseignement que dans les autres administrations, moins dans la Fonction publique que dans le sec-

teur nationalisé, et moins dans celui-ci que dans le secteur privé », expliquent les responsables du plus grand syndicat du second degré, qui affirment également : « Un certifié a un salaire inférieur à celui d'un titulaire du brevet élémentaire dans la région parisienne. »

Deuxième point de la démonstration : la revalorisation ne peut être faite que sur l'ensemble du corps. Le SNES vient de publier une brochure, **Salaires des enseignants du second degré**, dans laquelle il expose longuement ses revendications salariales, notamment le reclassement indiciaire de 20 % (pour les agrégés) à 25 % (pour les certifiés) « non uniformé-

et voici le

DENONÇANT les inégalités et les échecs scolaires qui « persistent fortement » au sein de l'école, et les discours du ministre de l'Éducation qui parle aujourd'hui « d'organiser la réussite à l'école », la CFDT a mis en avant des propositions pour réduire ces inégalités et en finir avec « la conception fondamentale élitiste de l'école ».

que se passe-t-il ?

■ **Montrer ce qu'est le nouvel enseignement de l'histoire et de la géographie par le biais de productions réalisées en classe :** tel était l'objectif d'une journée organisée le 29 novembre par l'Association des professeurs d'histoire géographie (APHG). On y a vu divers travaux, notamment un film sur l'étude critique par des élèves marseillais du livre de Nina et Jean Kéhayan **Rue du prolétaire rouge**, l'utilisation de la micro-informatique en histoire et géographie par des élèves de Vitry en

font pas », a expliqué Jean-François Troglie, secrétaire national du SGEN, qui voit se dessiner « une carrière à deux vitesses » : l'une pour les nouveaux formés, qui sortiront des écoles normales en 1982, l'autre pour ceux qui sont actuellement en service.

Enfin, le SGEN-CFDT estime que la démarche du ministre en matière de formation des maîtres vise actuellement à « introduire une formation initiale qui a pour but de renforcer la sélection et de normaliser l'instituteur, faire accepter une réforme de la formation continue qui contribue à la reprise en main des personnels et enfin poursuivre la politique de fermeture des classes et l'augmentation régulière des effectifs ».

N. G.

s ZEP

La centrale de la rue Cadet entend agir sur deux terrains privilégiés : l'environnement (emploi, durée et conditions de travail, transports, habitat, équipements collectifs et culturels, etc.) et l'institution scolaire : revendications classiques comme l'adaptation des rythmes scolaires aux rythmes de l'enfant, progression des apprentissages basés sur des

aptitudes individuelles et non plus sur les classes d'âge... ou plus dynamiques et plus neuves.

La CFDT propose en effet également « la substitution de la notion d'objectifs à la notion de programme » et surtout la mise en place et le développement, dans une phase d'abord expérimentale, de zones d'éducation prioritaires : « La lutte contre les inégalités de savoir, de pouvoir et de moyens matériels exige que priorité soit accordée aux plus défavorisés, du point de vue tant social que culturel, et que l'essentiel des moyens disponibles soit effectivement attribué à la correction de ces inégalités, en donnant le plus à ceux qui ont le moins. »

Pour ce faire, il s'agit donc de déterminer des « zones d'éducation prioritaires » dans des secteurs géographiques où se situe une forte proportion d'enfants appartenant à des populations défavorisées (immigrés, catégories socio-professionnelles sous-qualifiées, crise de l'emploi, etc.). Georges Bigot, secrétaire national de la CFDT et responsable des problèmes d'éducation, de formation et des jeunes, a cité quelques exemples de secteurs scolaires où pourrait être mis en place un tel système : le département des Ardennes, handicapé par la crise de la fonderie, la région de Valenciennes, où les retards scolaires sont fréquents, etc.

Cette proposition, si elle est originale de la part d'un syndicat, pourrait provoquer beaucoup de remous dans le monde de l'Éducation. Car elle implique à terme la remise en cause des normes nationales, tant sur le plan des effectifs scolaires que sur celui de l'encadrement, des locaux, etc.

N. G.

devenir citoyen

« Le civisme et l'enseignement secondaire » : c'est le sujet qu'a choisi l'Association française des administrateurs de l'Éducation (AFAE) pour son colloque annuel. Cent cinquante chefs d'établissements et professeurs de l'académie de Versailles et quelques inspecteurs généraux ont attentivement écouté plusieurs personnalités disserter sur ce thème.

Dans la ligne de la rencontre que l'association « L'Éducation » avait organisée à Rennes le 7 mai dernier (cf. notre n° 422) et à l'heure où les « valeurs morales » sont invoquées par tous les responsables du système éducatif, les participants ont aligné successivement devant l'auditoire leur définition du civisme. Monique Pelletier, ministre délégué à la Condition féminine, a analysé le rôle de la famille et de l'école dans cette éducation.

Robert Mandra a ensuite insisté sur l'importance de l'éducation civique — émanation « d'un sentiment d'appartenance à une communauté » — qui ne peut être confiée à un seul enseignant, mais à l'ensemble de l'institution scolaire. Bernard-Henri Lévy, nouveau philosophe, a récusé pour sa part la communauté sociale, lui préférant une « patrie des valeurs universelles », dont l'enseignement de base devrait être la situation du Chili, du Cambodge, de l'URSS, etc., pendant que Jean-Marie Domenach citait Rousseau pour expliciter le dilemme propre au civisme : « Il faut choisir : faire l'homme ou faire le citoyen. » Enfin, Jean-François Kahn a conclu sur les droits de l'homme et la nature du pouvoir, qui n'est jamais « intrinsèquement démocratique » : l'important alors, dans l'éducation du citoyen, c'est avant tout l'apprentissage de la critique et de la vigilance...

Bretagne, et un montage de diapositives sur l'histoire de la Butte Montmartre par une classe de sixième. Quant au débat, il a porté à la fois sur le renouveau de la géographie (l'utilisation de nouvelles techniques, telles que l'informatique appliquée à la cartographie, suffit-elle à actualiser le discours ?) et de l'histoire face au « savoir éclaté » dispensé par les médias (faut-il s'essouffler à courir après celui-ci ou bien restituer une cohérence à un ensemble de connaissances tout en évitant de tomber

dans la tentation du système au sens de déterminisme ?). Jean Peyrot, président de l'APHG, penchait pour la seconde solution : « S'il est bon, a-t-il déclaré, que les enseignants aient une vision pluridisciplinaire, les matières doivent rester constituées dans la tête des enfants. Autrement dit, nous n'avons pas à singer la télévision, car si l'école ne donne pas un savoir organisé, qui le fera ? »

■ Au moment où les étudiants de plu-

sieurs universités (Perpignan, Strasbourg) sont en grève pour protester contre les nouvelles habilitations, une partie des personnels du ministère des Universités est en conflit avec Alice Saunier-Seïté pour protester contre la suspension du traitement de seize personnes du ministère qui ont refusé d'assurer la préparation administrative des concours de recrutement des enseignants du supérieur tant que leurs revendications (en locaux et en postes) ne seraient pas satisfaites.

L'enfant la poésie



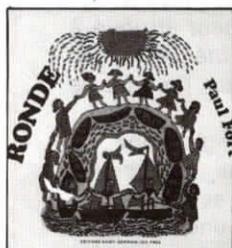
Luc BÉRIMONT
Comptines pour les enfants
d'ici et les canards sauvages
de 4 à 6 ans (P 9085)



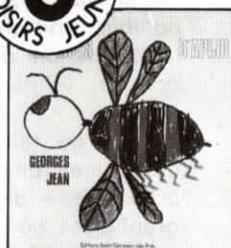
Choix de poèmes polonais,
par Zofia BOBOWICZ
Pourquoi le concombre ne chante-t-il pas?
Co-édition avec l'UNESCO, de 5 à 10 ans (P 9116)



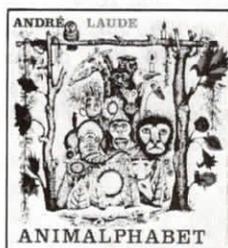
Christian DA SILVA
Pommes de plume, pommes de mots
de 6 à 10 ans (P 9863)



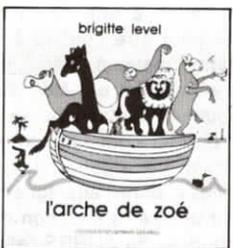
Paul FORT
Ronde
de 5 à 8 ans (P 9376)



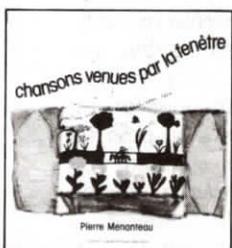
Georges JEAN
Les mots d'Apijo
de 8 à 10 ans (P 9499)



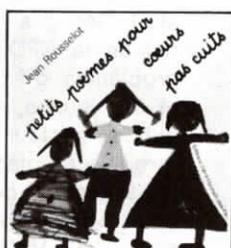
André LAUDE
Animalphabet
de 5 à 8 ans (P 9541)



Brigitte LEVEL
L'Arche de Zoé
de 4 à 6 ans (P 9570)



Pierre MENANTEAU
Chansons venues
par la fenêtre
de 4 à 6 ans (P 9638)



Jean ROUSSELOT
Petits poèmes
pour cœurs pas cuits
de 4 à 8 ans (P 9817)



Paul VINCENSINI
Qu'est-ce qu'il n'y a?
de 9 à 14 ans (P 9878)

A compléter et à retourner à La Librairie Armand Colin,
103 boulevard Saint-Michel, 75240 PARIS CEDEX 05.

OFFRE EXCEPTIONNELLE RÉSERVÉE

aux institutrices et instituteurs
les 10 volumes 190F (au lieu de 253F)
ou 5 volumes 100F (au lieu de 125F)
+ frais de port

BON DE COMMANDE

Nom: Prénom:
Adresse:
Code postal: Ville:

- Je vous commande l'offre exceptionnelle de 10 volumes pour 190F + 8F pour frais de port et d'assurance, soit 198F.
- Je vous commande l'offre exceptionnelle des 5 volumes pour 100F + 6F pour frais de port et d'assurance, soit 106F. Dans ce cas, cocher les 5 cases des 5 volumes choisis:
- Bérimont Bobowicz Da Silva Fort Jean Laude Level
 Menanteau Rousselot Vincensini.

Ci-joint mon règlement de F à l'ordre de ARMAND COLIN
par chèque bancaire CCP 3 volets (CCP Paris 21-780-21).
 je paierai à réception de votre facture (pour les Établissements scolaires
uniquement).
Date: Signature:

Les 10 ouvrages choisis dans cette proposition ont été sélectionnés par des instituteurs.

Nous sommes sans doute très nombreux à connaître désormais quelque chose de relativement concret sur les « gamins » de Bogota. L'émission, programmée par Antenne 2 en deux épisodes, aurait dû provoquer en chacun de nous, éducateurs, un véritable séisme psychoprofessionnel. Je suis convaincu, d'ailleurs, qu'il en a été ainsi, mais dans le silence de nos solitudes respectives. Il faut essayer, me semble-t-il, de mettre en commun nos interrogations, seul moyen de ne pas les transformer en désespoir. C'était un film assez mal fait pourtant. Mais ce dont il parlait, ce qu'il montrait, aurait crevé l'écran de toute façon. Résumons sauvagement : à Bogota, capitale de la Colombie, des enfants par milliers (de quatre à quatorze ans, oui, vous avez bien lu les âges) vivent seuls, en bandes, dans les rues, jour et nuit, vivant de vol et de mendicité, de violence et de souffrances, organisés entre eux pour survivre, eux qui n'ont rien, même plus de famille, qu'ils ont abandonnée ou qui les a jetés dehors.

Ils ont des yeux, des gestes, des comportements d'adultes, et ils ont six ou sept ans. Le regard dur et anxieux, la manière de sortir un paquet de cigarettes et d'en allumer une, la façon dont ils

prennent soin de la boîte en carton qui leur sert de lit à la belle étoile en toute saison (et, vous savez, les nuits sont froides, dans la Cordillère des Andes, à 2 600 mètres d'altitude), tout traduit qu'ils sont en effet pleinement responsables d'eux-mêmes, adultes prématurés, qui n'ont pas eu d'autres solutions que de grandir avant l'âge.

Et puis, la chaleur affective est là, comme une présence silencieuse : un chien jaune, qu'on aimerait aimer, suit l'une de ces bandes de gamins, dont il fait partie, court avec eux lorsqu'ils viennent de voler à une devanture et s'enfuient parmi la foule, dort au milieu d'eux, sur le trottoir et

se lève en aboyant dès que quelqu'un s'approche du groupe endormi. C'est une société complète donc, avec ses solidarités et ses luttes, ses angoisses et ses espoirs, ses souvenirs et ses affections, et le fond de la misère.

Enfin, le choc bouleversant, coup de génie des enquêteurs. On emmène un de ces gamins, six, sept ans peut-être, sur les manèges d'une sorte de

Foire du trône dans Bogota. Il monte sur la grande roue, comme nous avons tous fait : et là, brusquement, on voit que ce gamin est resté un petit môme émerveillé, les yeux brillants, riant aux éclats, ayant peur de la roue qui tourne et ravi par elle, chacun de nous en somme.

On le conduit jusque chez lui, où il n'est pas allé depuis des mois. Retrouvant sa petite sœur, ils se mettent à jouer avec un nounours, sur le lit, et vous voyez bien qu'ils ne sont que des enfants de six ans que simplement le malheur a expulsés d'eux-mêmes. Et quand on suit les plus grands de ces exclus, douze, treize ans, on s'aperçoit avec évidence que la dureté de cette vie, son inhumanité, sa cruauté ont fait leur œuvre : ils sont devenus de petits durs, prêts à tout, et qui sont à jamais privés de la moindre affection confiante. Alors,

qui pourrait ne pas se poser quelques questions simples et décisives ? Que pèsent les problèmes pédagogiques et didactiques devant une telle situation ? Comment regarder en face une civilisation qui parle haut, dénonce noblement, mais permet et manifestement engendre l'extrême du malheur et l'anéantissement de l'enfance ? Mais qu'enseignons-nous donc, et quels effets produit, au juste, l'éducation que nous dispensons ? A quoi servent nos principes et nos engagements ? Les réponses ne sont sans doute pas négatives seulement, mais il est véritablement urgent de les recenser, sans complaisance. ■

strapontinus

des enfants et nous

racisme : un sys

Comment lutter
contre le racisme,
l'antisémitisme
et les violations
des droits
de l'homme
au sein même
de sa classe ?

Telle est la question
à laquelle
ont tenté de répondre
près de trois cents
enseignants
d'une trentaine de pays
au cours
d'un colloque
international
réuni du 10
au 14 novembre
à Tel Aviv
à l'initiative
de cinq organisations
syndicales, parmi
lesquelles la FEN
et le SNI-PEGC.

Un colloque passionné
et passionnant
au cours duquel
les participants
ont pu s'apercevoir
qu'il n'est pas
toujours facile
de s'entendre,
même sur des principes
qui devraient
faire l'unanimité.

« *NOUS* avons fouillé dans l'histoire, et nous nous sommes cognés au présent » : Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, résume bien ainsi l'essentiel de la démarche du colloque. Des brimades quotidiennes envers le travailleur immigré au génocide, en passant par la ségrégation institutionnalisée de l'apartheid, le racisme est de tous les pays, de toutes les époques, et revêt les formes les plus diverses. De nombreux exemples ont été cités : l'attentat de la rue Copernic (1) qui, encore frais dans les mémoires, a donné à ce colloque une dimension particulièrement brûlante, l'holocauste des juifs par l'Allemagne nazie, le massacre des Arméniens par les Turcs, le meurtre des Guinéens en Equateur, celui des Cambodgiens, l'esclavage des Africains, la ségrégation raciale envers les Noirs et les Indiens aux Etats-Unis, l'apartheid en Afrique du Sud, les persécutions en Amérique latine et dans les pays dits « socialistes »... La liste est longue et non exhaustive. C'est pourquoi, avant même de rechercher des initiatives concrètes pour combattre le racisme, les enseignants ont tenté d'en déterminer les causes, puis, selon l'expression d'André Henry, secrétaire général de la FEN, de « se livrer à une réflexion sur la conception générale de l'éducation et sur les pouvoirs et les devoirs de l'institution scolaire en la matière ».

Qu'est-ce que le racisme ? L'oppression de la majorité envers une minorité. Latent en temps ordinaire, il se déchaîne en période de crise économique et politique. C'est ce qu'a montré le professeur Léon Poliakov par un bref historique, « Faire apparaître les atrocités du

III^e Reich comme ex-nihilo », n'est à ses yeux « ni de la bonne histoire, ni de la bonne pédagogie, car leur paternité involontaire ne devrait pas être passée sous silence. » Et, curieusement, ces pères involontaires du phénomène raciste, ce sont... les hommes des Lumières « qui ont dogmatisé et accrédité le racisme en donnant à ce préjugé le statut d'une loi scientifique. Voltaire, Buffon et Linné y ont contribué, chacun à sa manière, en distinguant des grandes races et en les hiérarchisant » (2).

La justification du racisme peut être scientifique, mais aussi historique, religieuse ou idéologique. Ainsi, M. Erdtsieck (Pays-Bas) a-t-il souligné la tendance de la classe dirigeante à imposer ses schémas : « En Afrique du Sud, par exemple, le Blanc est toujours présenté dans une situation de supériorité tandis que l'histoire des Noirs est ramenée à celle des esclaves, d'où une dévalorisation qui interdit à ces derniers la création de nouveaux modèles culturels. » De même, l'esclavage des Noirs aux Etats-Unis, institution économique « rentable », a-t-il été rationalisé par le biais de la doctrine religieuse. « Enfants de Cham, maudits par Dieu, les Noirs étaient, de par un calvinisme déformé, prédestinés à l'esclavage », a signalé James Farmer (USA), notant au passage que « Calvin se serait retourné dans sa tombe s'il avait entendu cela ». Il peut aussi y avoir combinaison de ces divers facteurs. Cela a été le cas pour l'antisémitisme, où, selon l'historien israélien Yehouda Bauer, « il y a eu traduction pseudo-scientifique de la description du juif comme image du mal, émanation de Satan, présente dans la pensée

stème d'alarme



chrétienne des XIII^e et XIV^e siècles, remplacée par celle de bacilles, virus, parasites non humains avec lesquels on ne peut discuter puisqu'ils n'ont pas d'âme. Deux éléments dont la combinaison a rendu possible l'extermination de masse ».

Quelle que soit la pseudo-justification du racisme, elle aboutit à un conditionnement idéologique. Ce fut le cas notamment pour les Noirs des Etats-Unis, poussés à rejeter leur patrie ancestrale, l'Afrique, ce qui, estime James Farmer, « revient à nier notre identité ». Et de citer l'exemple de son père, « un érudit, docteur en philosophie, qui savait lire et écrire dans plusieurs langues (anglais, français, latin, hébreu, espagnol) mais croyait que les Noirs étaient inférieurs aux Blancs parce qu'il avait été conditionné en ce sens ».

Lorsqu'il est question de racisme, tout tourne donc autour des notions de majorité et de minorité, et de droit à la différence. Pourtant, la tolérance n'est pas si facile à pratiquer, et il y a parfois un décalage entre les affirmations et les comportements. On l'a vu à plusieurs reprises.

Tout d'abord au cours d'un incident survenu lors de la première journée du colloque, lorsqu'une intervenante prit la parole et commença de lire une longue déclaration sur le problème des libertés dans les universités de la bande de Gaza. Sous prétexte qu'elle n'appartenait pas à la conférence et intervenait hors de propos, elle fut

(1) *l'éducation* n° 430 du 9 octobre 1980.

(2) Le professeur Poliakov qui dirige, à la Maison des sciences de l'homme, un groupe de travail sur le racisme, vient de fonder une revue, *Le genre humain*, qui paraîtra chez Fayard en 1981.

priée de se taire. L'incident fut largement commenté en commission, en particulier dans le groupe de langue française. C'est Gerhardt Schmidt (syndicat allemand des enseignants de Berlin-Ouest) qui ouvrit le feu, s'étonnant que « la majorité ait interdit à une minorité de s'exprimer parce qu'elle n'était pas déléguée d'une organisation participante ». Interrogation partagée par Louis Astre (FEN) lui aussi frappé par « cet exercice pratique inattendu mais révélateur au cours duquel une assemblée d'éducateurs réunie pour combattre le racisme s'est laissée aller à faire la première des démonstrations qui conduit à celui-ci, l'attitude intolérante face à une intervention autre que celle qu'on attendait et qui bousculait le confort des idées dans lesquelles nous nous étions tous installés ».

Cet incident a conduit à soulever le problème palestinien et à poser le débat « antisionisme, antisémitisme », d'aucuns s'empressant de demander « s'il était possible à Tel Aviv, aujourd'hui, de s'interroger sur toutes les formes d'intolérance et de racisme dans tous les pays où elles se produisent, aussi bien en France qu'en Israël ». « Y a-t-il des violations des droits de l'homme en Israël ? Je le crains et je le crois », annonçait André Belleville (FEN, tendance Unité Action, communiste). A partir de là, s'est amorcé un débat tendu au cours duquel plusieurs intervenants de la FEN ont contesté l'accusation d'intolérance (« Chacun connaît ici des dizaines d'organisations qui n'auraient pas laissé entrer quelqu'un sans badge et sans mandat », rétorquait André Henry) et refusé de porter un jugement sur la politique israélienne (« Je ne veux pas faire partie d'une commission d'enquête, je ne veux pas être le Fouquier-Tinville de quelque régime que ce soit », ajoutait René Labes). Quant aux enseignants israéliens, ils ont répondu à l'accusation. « Je suis choquée d'entendre certaines personnes penser qu'Israël doit être ou bien un ange ou bien un démon. Nous sommes un pays comme les autres, nous avons des fascistes et des communistes. Nous ne sommes pas un pays idéal, loin

de là, mais au moins ici vous pouvez aller où bon vous semble et critiquer ce qui ne vous plaît pas, ce qui n'est pas possible partout », a expliqué Ninette Braunstein.

Un jeune sociologue israélien, Abraham Rozenkier, réussit à élever le débat, dépassant les attaques de principe pour exposer le problème dans toute sa complexité. « Comme il est bon de balayer devant sa porte, a-t-il observé, je ne ferai pas de remarques sur ce qui se passe en France, et je parlerai d'Israël, peuple en lutte pour son existence avec d'autres peuples, ce qui déclenche, alimente et nourrit malheureusement des préjugés. Après la visite du président Sadate en Israël, il y a eu dans le pays une modification positive de l'image des Arabes. Il est clair qu'il y a des réactions d'ordre raciste et xénophobe en Israël. C'est une chose que de le déplorer, c'en est une autre de faire une théorie du racisme d'Etat. Or, on a tendance à passer élégamment de l'une à l'autre. » Il décrivit ensuite la situation à partir de divers exemples, évoquant notamment des tentatives de rapprochement (existence de comités judéo-arabes) dont le développement restera limité tant que durera l'état de conflit.

Dans la foulée, nombre de participants se sont employés à lever l'ambiguïté du lieu du colloque. Parce que celui-ci se déroulait en Israël, il a été boycotté par la FISE (Fédération internationale des syndicats d'enseignants) de tendance communiste, laquelle le considérait « comme une provocation envers le peuple arabe palestinien, une opération visant à soutenir la politique des signataires de l'accord de Camp David ». André Henry et Guy Georges ont rejeté ce type de pression. Pour le premier, « si nous avons cédé, nous aurions du même coup fait preuve d'antisémitisme » tandis que le second, après avoir réaffirmé que son organisation défendait « à la fois le droit du peuple d'Israël » (qui, ne l'oublions pas, est encore remis en cause par certains trente-deux ans après la création de l'Etat hébreu) « et celui du peuple palestinien » insistait sur le fait que « venus à Tel Aviv en tant qu'éducateurs avec

l'intention d'aborder tous les problèmes du racisme, de l'antisémitisme, des violations des droits de l'homme sans aucune exclusive, en tous lieux et dans quelque régime que ce soit, nous l'avons fait. C'est la meilleure réponse que nous puissions apporter au procès d'intention qui nous est fait. Il faudra le faire savoir à nos collègues qui ne nous ont pas rejoints, ceux des pays qu'on dit non alignés, ceux des pays de régime communiste. Et s'ils sont d'accord avec ces principes, nous leur tendons la main pour qu'avec nous, comme nous, ils les défendent dans leur propre pays ».

Ce fut ensuite le problème religieux qui souleva des débats passionnés, les participants français exprimant, au nom du concept de la laïcité, leurs préventions à l'égard d'Israël qualifié d'Etat théocratique. « Le pire des dangers réside là où l'Etat est religieux », lançait René Labes (FEN) en réaction au discours d'ouverture, fortement teinté de mysticisme, du ministre israélien de l'Education, tandis que Jean Battut (SNI-PEGC) citait en exemple « la pluralité qui se vit en France dans une seule école entretenue par l'Etat, accueillant tous les enfants quelles que soient les opinions politiques ou religieuses de leurs parents ». Une sensibilité spécifique à la France. « Songez-vous à votre manque de tolérance envers les religieux présents dans cette salle ?, demandait Ninette Braunstein ; nous sommes prisonniers de nos dogmes et de nos préjugés sans même nous en rendre compte. »

D'ailleurs l'école laïque peut être, elle aussi, niveleuse et réductrice. « Comment l'école prend-elle en compte les différences d'habitudes alimentaires, de coutumes et de rythme de vie des enfants de travailleurs immigrés ? », interrogeait Jean Nakache (FEN) après avoir défini la laïcité comme « la tolérance mutuelle, la reconnaissance de l'autre avec ses différences, bref, la démocratie du quotidien » : « L'école doit faire un effort d'adaptation à ce type de vécu qui est un héritage historique et culturel. Sinon, cela signifie un refus du droit à la différence et l'obligation

de s'assimiler. Or une cantine spéciale pour des immigrés arabes cela coûte cher. Autant de problèmes concrets auxquels il faut répondre.»

On aura beaucoup parlé d'antisémitisme au cours de ce colloque. Sans doute parce qu'il se déroulait en Israël, mais aussi parce que l'antisémitisme est doublement significatif en raison de sa spécificité et parce qu'il constitue l'expression limite, le paroxysme du racisme, puisqu'il a conduit au génocide, à l'extermination de masse. Ce qu'a été l'holocauste, les participants ont pu s'en rendre compte lors d'une visite au Mémorial de la déportation et de la projection d'un film dont certaines images prises à la libération des camps de concentration étaient quasiment insoutenables.

On a évidemment beaucoup commenté la récente vague d'antisémitisme et l'attentat de la rue Copernic. « Cela » peut-il recommencer ? Optimistes, nombre d'intervenants, s'appuyant sur des faits concrets (l'ampleur des manifestations qui ont suivi cet attentat et la tenue même de ce colloque en pleine crise économique mondiale, témoignant de la prise de conscience des dangers de l'antisémitisme et du racisme) ont répondu par la négative. Et pourtant... on peut tempérer cet optimisme. Pour Yehouda Bauer, « l'antisémitisme n'a pu aboutir au génocide que parce qu'étaient réunis à un moment donné cinq facteurs : haine, dictature, bureaucratie, technologie qui a rendu possible, et la guerre : Cinq éléments que nous retrouvons aujourd'hui ». D'où la terrible question : « Qui seront les juifs la prochaine fois ? » Car personne n'est sûr que cela ne se reproduira pas, a indiqué Yehouda Bauer, appelant les enseignants à installer « un système d'alarme » et à dire à leurs élèves qu'« ils doivent éviter de devenir des victimes ou des bourreaux, car chacun peut être l'un ou l'autre ».

A partir de là, les participants ont adopté une résolution générale, un appel lancé aux enseignants du monde et formulé des propositions sur les modalités d'enseignement des droits de l'homme et



Quelques participants

un appel

Dans un appel aux enseignants du monde, les participants au colloque soulignent « les responsabilités qu'implique l'engagement d'éducateurs soucieux d'être à la tête des luttes contre le racisme, l'apartheid, l'antisémitisme et les violations des droits de l'homme ».

Après avoir constaté que « les hommes condamnent le racisme mais que les comportements racistes se multiplient et que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, bien qu'approuvée par la plupart des Etats, est quotidiennement bafouée par les actes les plus révoltants », ils affirment leur « liberté d'éducateurs au seul service de l'épanouissement de l'enfant vers sa personnalité d'adulte » et insistent sur le fait que « les enseignants remplissent leur mission quand ils rejettent l'endoctrinement, l'asservissement des êtres et des idées ».

Prêts à tirer les leçons de l'histoire moderne « qui nous apprend que le fascisme, le racisme, l'antisémitisme, toutes les dictatures se renforcent quand les enseignants acceptent d'être les agents de propagande des idéologies ou des systèmes politiques », ils déclarent « rejeter l'asservissement des êtres et des idées et soutenir et défendre ceux qui, au prix de leur liberté et de leur vie, restent fidèles à ce principe ».

de la pratique pédagogique quotidienne. Il s'agira d'inclure, dans l'enseignement, des programmes d'étude consacrés à l'holocauste, à l'antisémitisme, ses causes et ses effets, et, d'une manière générale, à tous les faits historiques qui relatent des génocides et tentatives de génocides de minorités, et de créer du matériel pédagogique (livres, fiches, films) qui pourrait être mis à la disposition de toutes les organisations d'enseignants dans le monde.

Les matières concernées seraient non seulement l'histoire et l'instruction civique, mais aussi d'autres disciplines (notamment les sciences naturelles) dans lesquelles il faudrait renforcer les éléments susceptibles de lutter contre les théories racistes. La conférence demande à chaque syndicat de faire l'inventaire des contenus des livres d'Histoire afin d'éviter les falsifications de celle-ci, propose à la fois une révision permanente des manuels scolaires, qui pourrait être effectuée par une commission spéciale sous l'égide de l'Unesco, et la rédaction de livres de lecture et d'étude de textes portant sur le racisme et adaptés aux différents niveaux des élèves. En outre, les programmes de sciences sociales et d'histoire contemporaine devraient être envisagés non pas seulement du point de vue de chaque pays, mais aussi à partir d'une vision plus internationaliste. Quant aux enseignants, ils s'efforceront de faire inclure ces problèmes dans la formation des maîtres et, comme ils ne sont pas les seuls à être impliqués dans le processus éducatif, d'agir en relation avec les familles et les collectivités locales.

Autant d'initiatives ambitieuses et, de ce fait, peu aisées à réaliser. Les principales limites portent sur le problème des méthodes, en ce domaine particulièrement complexe. Comment introduire l'histoire des minorités dans les programmes, de manière adaptée à chaque enfant ? « On ne peut pas montrer Nuit et Brouillard à des élèves de sixième. Ce serait une erreur de psychologie », indiquait Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire-géographie, soulignant la

nécessité du concours de toutes les organisations et de toutes les matières dans un cadre interdisciplinaire. Et ceci est d'autant plus difficile qu'il n'existe pratiquement

pas de recherches en ce domaine. Du travail en perspective pour les enseignants et chercheurs de bonne volonté.

Michaëla Bobasch

L'occasion d'en parler

LE MEILLEUR et le pire : voilà ce que l'on peut attendre d'une journée anti-raciste telle qu'elle a eu lieu le 2 décembre, au collège André-Malraux (mille deux cents élèves dont 18 % d'immigrés) à Asnières (Hauts-de-Seine). Organisée par des enseignants motivés puisqu'ils ont constitué, à la suite des événements de la rue Copernic, un « collectif anti-raciste », celle-ci a permis, à travers une exposition, la projection du film *Elise ou la vraie vie*, des exposés suivis de débats et des ateliers, une sensibilisation et une information des élèves sur les problèmes du racisme.

Repérer les situations racistes dans une bande dessinée (*Tintin au Congo*), examiner l'évolution du langage, corrélative de celle des situations et des mentalités dans différentes éditions (le racisme est toujours présent dans la version de 1963, mais plus camouflé que dans celle de 1930), faire émerger les stéréotypes en demandant aux élèves de désigner, par les adjectifs qui leur viennent à l'esprit, divers groupes ethniques ou sociaux, voilà quelques-uns des travaux réalisés en « ateliers ». A la suite du film *Elise ou la vraie vie*, un intervenant de la Ligue des Droits de l'Homme a informé les jeunes des lois anti-racistes de 1972, mais aussi des difficultés que l'on a à les faire appli-

quer. Tout n'ira pas pour le mieux dans le meilleur des mondes tant que l'on peut contourner la loi (si le refus d'un emploi basé sur l'appartenance à une ethnie ou à une religion est passible d'une amende assortie d'une peine de prison, il est toujours possible à l'éventuel employeur de dire qu'il n'embauche pas à ce moment-là) et que les Nations Unies se sont engagées à ne pas intervenir même lorsque les pays bafouent la déclaration des Droits de l'Homme qu'ils ont ratifiée.

En dépit de connaissances historiques plus qu'incertaines (ils ignorent aussi bien les guerres de religion que la révolution de 1789 et ont des notions fantaisistes sur la Seconde Guerre mondiale), les élèves semblent avoir pris conscience des problèmes. « On veut renvoyer les étrangers chez eux, mais ce sont eux qui travaillent. Dans ma rue, il y a des travaux ; je ne vois pas de Français faire ces travaux. Les Français, ils se mettent dans des camionnettes et les autres travaillent », remarquent Cécile et Jacqueline, élèves de cinquième. « Dans les moments de colère, il y a des fois où on peut être raciste sans s'en rendre compte », annonce Danièle. « Il faudrait changer les mentalités, supprimer les frontières mais on ne peut pas changer de religion, de

langue », notent d'autres élèves qui disent vouloir éduquer leurs enfants « dans la fraternité, et surtout de manière à modérer son comportement même si on est raciste ».

Voilà pour le meilleur d'un travail qui a associé des enseignants de diverses disciplines (français, histoire, biologie, mathématiques) et aura sans doute des prolongements en classe.

Quant au pire, c'est cette définition donnée par une enseignante à un élève qui demandait ce que signifiait « sionisme » : « Etre pour qu'Israël existe, même aux dépens des autres peuples. » N'est-ce pas là inculquer aux enfants ses propres stéréotypes ? « J'ai une opinion et je la donne », a répondu ce professeur. On le voit, en matière de racisme, la bonne volonté ne suffit pas. Encore faut-il, pour éviter l'improvisation, assurer une formation des enseignants.



« IL Y A quelques jours, l'association antisémite a organisé un lâche attentat. Elle a laissé exploser une bombe dans la rue Copernic où les juifs priaient dans la synagogue. Heureusement, ils ont raté leur coup. La bombe a sauté avant la fin de la prière. Ceci s'est passé à huit heures dix minutes. Il y a eu des témoignages dont l'un d'une dame : « J'ai fait la Résistance, et aujourd'hui j'ai honte que ça se passe dans mon pays. » Il n'y a pas eu trop de dégâts, mais cet attentat a causé la mort de quatre personnes et fait deux blessés. Je trouve malheureux que les hommes ne respectent pas les religions autres que les leurs. » Ce texte a été écrit par un élève de CM 2 d'une école du XX^e arrondissement à Paris, trois jours après l'attentat de la rue Copernic. Il s'agissait de relater un événement

dont on avait beaucoup parlé dans la presse, et de formuler d'éventuelles observations ou questions. Tous les enfants — à une exception près — ont évoqué la rue Copernic.

Ce n'était pas une initiative exceptionnelle de la part de l'institutrice. Celle-ci aborde en effet chaque année le thème du racisme parce qu'elle y est particulièrement sensibilisée (lorsqu'elle était enfant, elle a vu emmener sa voisine le jour de la rafle du Vel d'Hiv) et parce qu'elle estime, en tant qu'enseignante, avoir un rôle à jouer en ce domaine. Les biais d'approche sont variés. Il y a deux ans, ce fut à l'occasion de la série télévisée *Holocauste*; mais des réflexions d'élèves, des incidents racistes constatés lors d'une sortie de la classe, une blague d'un goût douteux ou l'étude d'un chapitre d'histoire peuvent aussi en être le prétexte.

Après avoir laissé s'exprimer les élèves, elle les informe sur les événements de la Seconde Guerre mondiale, puis élargit à l'actualité. « *Ce n'est jamais systématique, explique-t-elle; l'an dernier on a traité de la Renaissance et des guerres de religion, puis on a effectué un rapprochement avec l'Irlande.* » Interventions ponctuelles donc, mais pas de bricolage car il faut être capable de répondre à toutes les questions, celle par exemple d'une élève africaine qui demande : « *Pourquoi y a-t-il des gens qui ont la peau noire ?* » « *J'ai fait une leçon sur la peau et parlé de la mélanine* », signale l'institutrice qui réactualise sans cesse ses connaissances.

Racistes les enfants ? Certainement pas. Leurs remarques en témoignent : « *Les juifs sont comme nous. Nous, nous croyons en Jésus, eux ils croient en autre chose.* » Par contre, ils sont observateurs : « *Avant cet attentat, des gens écrivaient sur les murs des métros : Mort aux juifs* », « *Les fascistes ne veulent pas des musulmans en France parce qu'il y a des gens qui sont au chômage.* » C'est pourquoi, persuadée que les préjugés viennent des adultes, l'institutrice pense que son action permettra aux élèves, même si leur entourage est raciste, « *d'entendre un autre son de cloche et de réfléchir par eux-mêmes.* »

M. B.

un témoignage
de Georges Leroy, parent d'élève

au nom de la loi

« *Par délibération en date du 5 février 1979, le conseil municipal de Gex a décidé de ne plus accepter, dans les écoles publiques de la ville, les enfants des communes voisines.* »

Cette décision, entérinée par les autorités de tutelle, c'est-à-dire sous-préfecture et préfecture, était applicable dès la rentrée suivante et concernait aussi bien les nouveaux inscrits que les enfants déjà scolarisés, dont certains depuis plusieurs années. Ces derniers ont été expulsés sans qu'aucune concertation ou discussion ne soit possible.

Devant cette violation de la loi du 28 mars 1882 et ce refus de dialogue, plusieurs familles, concernées ou non, ont demandé à la FCPE d'intervenir. Son ancien président M^e Cornec, contacté personnellement, n'a sans doute pas jugé ce problème assez important pour sa publicité et n'a pas donné suite.

Il ne restait plus d'autre solution que de recourir au tribunal administratif de Lyon. Ce qui a été fait en mai 1979. Après avoir entendu, à l'audience du 29 mai 1980, les conclusions du commissaire du gouvernement, et en avoir délibéré, le tribunal, en séance publique du 12 juin 1980, a rendu son verdict, « *considérant que le conseil municipal de Gex n'était pas fondé, par sa délibération du 5 février 1979, à décider que les enfants non domiciliés à Gex ne seraient pas admis dans les écoles publiques de cette commune à compter de la rentrée 1979, que ladite délibération et la décision implicite de rejet du préfet de l'Ain opposée à la demande de déclaration de nullité de droit qui lui a été soumise, doivent être*

annulées » et confirme ainsi l'article 7 paragraphe 3 de la loi du 28 mars 1882.

En rendant publique cette décision, nous souhaitons que le plus grand nombre de lecteurs soient informés, que notre persévérance serve à d'autres et que le libre choix de l'école, pour les familles, soit sauvegardé.

des réactions à...

drôle de vie : un instituteur

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un ensemble d'éléments qui ne sont autres que les débuts dans la vie d'un jeune homme de vingt-cinq ans, et ce jeune est mon fils. J'ose attirer votre attention à son sujet car il est un universitaire désemparé dans la masse de ses semblables.

C'est à la suite de la lecture de l'article « drôle de vie » dans *l'éducation* du 6 novembre 1980, dans lequel je trouve : « *on m'assure que cette histoire est vraie* », que j'ai pris à mon tour (au cas où l'on pourrait en douter) la décision de dénoncer la situation de mon fils et de bien d'autres jeunes en France. Je peux en fournir les preuves.

En effet, mon garçon après son bac a fait son service militaire, puis a repris ses études en hypokhagne et khagne. Il s'est présenté à Normale Sup et a été seulement admissible rue d'Ulm. Entre temps il était reçu aux IPES dont il percevait un salaire de 3 000 F environ (et ceci durant trois années). Il a

obtenu en Sorbonne sa licence français-latin-grec dès la première session de juin 1978. La même année il obtenait, en octobre, sa maîtrise de lettres avec mention très bien. L'année suivante, 1979, il ne réussissait pas au CAPES avec les notes 12 et 13. Cette année, 1980, il ne réussit toujours pas au CAPES avec les mêmes notes.

Parallèlement, il fait une demande d'adjoint d'enseignement. Aux alentours de Pentecôte 1980, il reçoit du rectorat de Paris l'assurance qu'il est inscrit sur la liste d'aptitude à cet emploi. Espoir ! Depuis il n'a rien reçu... J'ai alors téléphoné au ministère où l'on m'a répondu que mon fils avait zéro (oui zéro) au barème puisqu'il n'avait assuré aucun remplacement en qualité de maître auxiliaire (mais on ne l'ignorait pas quand on l'inscrivait sur la liste d'aptitude !) Déception !

Lorsque je dis, alors, à la secrétaire du ministère que les douze académies où mon fils a fait des demandes de maître auxiliaire lui ont refusé un poste, on ne trouve rien d'autre à me répondre que : « C'est son affaire ! ».

Drôle de vie, en effet, monsieur, et parfois plus avancée encore dans l'officielle aberration que vous ne le dénoncez dans votre article du 6 novembre. Car votre « héros » finit assez bien.

Avec un peu de chance et pour peu qu'il sache attendre, peut-être sera-t-il un jour CAPESien sans coup férir : le jeu subtil des assimilations pourrait le lui permettre. Et la boucle sera fermée.

Aucun texte ne dispose, à ma connaissance, qu'un IPESien, même titulaire d'une maîtrise, puisse bénéficier d'un quelconque avantage pour son recrutement en qualité de maître-auxiliaire, eu égard aux obligations qu'il avait contractées envers l'Etat. Et — sans doute le savez-vous aussi — son « contrat » de dix ans était unilatéral : l'Etat ne s'engageait à rien, lui, dans cette affaire, pressé au contraire de favoriser le désengagement de ceux qu'il avait osé recruter en qualité d'« élèves-professeurs ». Circonstances obligent :

Aussi, voilà un jeune sans emploi qui, actuellement, se recycle « à ses frais » en allemand et suit des cours de droit en Sorbonne pour tenter d'éventuels concours administratifs. Jeune sans aucune ressource... à vingt-cinq ans !

Heureusement que l'Etat « généreux », qui s'est facilement délié de tout engagement à son égard, ne lui demande pas le remboursement des années d'IPES. N'est-ce pas là un exemple caractérisé de gâchis, de non-respect de la personne humaine, voire de malhonnêteté ?

Comment puis-je, en qualité de simple directeur d'école en Charente-Maritime (11^e échelon - 6 200 F), entretenir cet étudiant de vingt-cinq ans à Paris et son frère, vingt ans, étudiant à Bordeaux ? Puis-je leur refuser le droit d'être logés-nourris et de suivre des études auxquelles tout les prédispose ?

Je vous demande de dénoncer ce scandale de l'Etat qui consiste à rompre ses engagements sans trouver une solution de rechange, pour des étudiants recrutés par lui-même au prix d'un concours difficile.

M. Renard

directeur d'école

avec quel aimable empressement les rectorats informent les intéressés de ce droit qu'ils ont de partir sans payer... !

Mais allons plus loin dans l'analyse de la situation. Le recrutement des M.A. semble n'obéir à aucune règle précise et j'ai des raisons de penser qu'en cette matière les services rectoraux jouissent d'une grande capacité d'initiative. C'est ainsi qu'on a vu recruter, dans certaines disciplines, des jeunes gens non licenciés (seulement titulaires du DEUG) et refuser, parmi d'autres, d'anciens IPESIens, pourvus ou non d'une maîtrise. C'est le cas que vous évoquez.

Cependant, lorsque les syndicats réclament — avec raison sur le plan des principes — la résorption de l'auxiliariat, ils ne savent pas (ou feignent de ne pas savoir) qu'ils couvrent un système de recrutement particulièrement injuste. D'autant plus injuste que, pour éviter, sans doute, de provoquer des

réactions, on semble avoir choisi de garder, à l'intérieur de ce qu'il faut bien appeler le « corps » des M.A., bon nombre de ceux qui s'y trouvaient déjà, même relativement peu titrés, en fermant la porte à tous les autres, quels que soient leurs titres. Je voudrais bien me tromper, mais alors comment expliquer qu'un garçon (que je connais bien et qui ressemble comme un frère à votre « héros ») se soit vu fermer les portes de TOUTES les académies de France ?

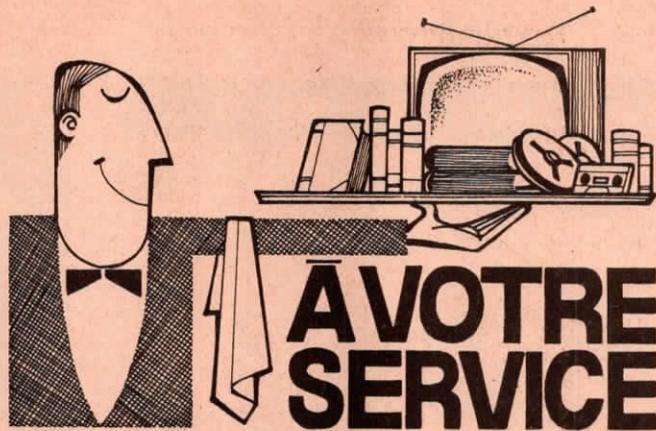
Oh, finalement, vous savez, on peut vivre d'autre chose que de l'enseignement, par exemple en... réussissant à des concours administratifs de niveau A, ou plus généralement de niveau B. Seulement — et quand ça marche ! — il faut bien voir que, refusé à l'école normale (ça peut arriver !), l'ancien IPESien « dégage des cadres » et devenant fonctionnaire des PTT ou des Impôts prendra la place du bachelier qui, lui, se rabattra sur les concours de niveau C, refoulant vers le bas le titulaire du BEPC qui..., etc. Au bout du compte, on constatera avec satisfaction que « *les emplois jusqu'à présent tenus par des travailleurs immigrés intéressent de plus en plus les jeunes Français* » !

Bien sûr, la simple observation des courbes démographiques depuis deux décennies au moins aurait-elle pu conseiller aux responsables de ne pas prolonger abusivement la structure bâtarde des IPES afin de ne plus verser l'illusion au cœur des aspirants-professeurs, mais peut-être valait-il mieux, le plus longtemps possible, maintenir un système d'assistance susceptible de retarder le moment du découpage et du chômage.

Vous demandez : « *Quel prix allons-nous payer les dérèglements de notre malade ?* ». J'entends d'ici une réponse : « Le malade ? Quel malade ? Mais, monsieur, la France se porte bien, les Français sont toujours aussi intelligents, raisonnables, de sens rassis et fermés à l'Aventure. »

Ils ont le tiercé, le loto. Et puis ça peut rapporter gros ! Drôle de vie, oui.

André Montet



le français qu'on cause

Réaliser un dictionnaire d'argot est une entreprise qui a été souvent tentée et jamais réussie. Dans la mesure où, une fois passée la curiosité initiale de le compiler, l'ouvrage a été rangé sur une étagère et n'en a plus guère bougé. Cela signifie qu'il ne nous était pas utile. En effet, il nous proposait un ensemble lexical complètement « coupé » de notre langue. On peut estimer que tout dictionnaire qui, au-delà d'un inventaire de la langue, ne constitue pas une réflexion sur la langue, est voué à un tel échec.

Le **Dictionnaire du français non conventionnel** (894 p.), que Jacques Cellard et Alain Rey viennent de publier chez Hachette se présente autrement et nous sera à tous d'un permanent recours. Qu'on nous permette de dire très succinctement pourquoi. Tout d'abord il est facile de comprendre que l'« argot » n'existe pas. Tout au plus peut-on dire qu'il y a « des argots ». Plus exactement, il s'agit d'un « vocabulaire non conventionnel », l'un des pôles étant constitué par des mots très familiers, l'autre par le langage très technique : Jean Follain n'avait-il pas réalisé ainsi un « Petit glossaire de

l'argot ecclésiastique » ? Grâce à cette notion de « non - conventionnalité », appliquée tant à la syntaxe qu'au lexique, on peut intégrer cette partie de la langue française dans ce que les auteurs appellent « le droit commun de la lexicographie ».

Une autre qualité de cet ouvrage, c'est sa conception scientifique. Son contenu est délimité à la fois synchroniquement et spatialement. Dans le temps : les auteurs s'en tiennent à un siècle (1880-1980). Dans l'espace : les mots retenus

devaient être présents dans la période considérée avec une fréquence et une durée appréciables. D'où la méthode qui va des textes aux « attestations-citations », de celles-ci aux usages, enfin des usages aux mots. Environ six mille « unités de sens » forment le gros de la nomenclature de ce dictionnaire.

Après la conception générale et la méthode, on soulignera les qualités de la réalisation elle-même. Dans le corps de chaque « article », les définitions sont

précédées d'une « signalisation » permettant de distinguer deux états (conventionnel-non conventionnel) et deux tendances d'évolution (glissement du conventionnel vers le non conventionnel - glissement inverse). Après les définitions et les « attestations référencées » on trouvera dans chaque article une notice étymologique et historique.

Dernier « atout » et non des moindres : in fine, le dictionnaire comprend un index dont les « entrées » sont des termes conventionnels qui renvoient aux mots et expressions non conventionnels contenus dans l'ouvrage.

Il serait vraiment regrettable que les jugements portés sur ce remarquable dictionnaire soient seulement inspirés par un puritanisme outrancier. On aurait le plus grand tort de sous-estimer l'utilité que cet ouvrage est susceptible de rendre, notamment dans nos classes de français. Nous le recommandons aux enseignants pour la rigueur de sa méthode, pour la richesse de son contenu, pour l'alliance de conscience et d'audace qu'il manifeste, pour une façon neuve d'aborder la langue et de la relier à la vie. ■

Par suite d'une erreur de brochage, le cahier central « à votre service » du n° 435 a été placé la semaine suivante dans certains exemplaires du n° 436.

Que les lecteurs qui auraient reçu un exemplaire mal broché veuillent bien nous le signaler afin que nous puissions leur faire parvenir un n° 436 complet... avec toutes nos excuses !

pédagogie quotidienne

le magnétophone en classe : utilisation directe

A propos du magnétophone, nous nous sommes attachés, dans le n° 436 de l'éducation (« le magnétophone en classe : le repiquage »), à décrire quelques applications de la technique du repiquage : constitution d'une magnétothèque, analyse d'émissions, invention et création poétique.

Aujourd'hui, nous envisagerons plus particulièrement l'utilisation directe du magnétophone en classe : il faut convenir, en effet, que cet appareil, moyen privilégié des méthodes actives, n'occupe que rarement, dans l'école d'aujourd'hui, la place qui devrait lui revenir.

Pourtant, les services qu'il peut rendre, que ce soit pour l'investigation du réel, pour communiquer ou pour susciter une expression originale, sont incomparables, comme nous allons tenter de le montrer.

moyen d'investigation du réel

Préalablement à toute expérience pédagogique intéressant le groupe-classe, le maître doit prévoir un double apprentissage de l'élève pour l'utilisation du magnétophone :

- afin que celui-ci en maîtrise l'utilisation technique ;

- pour l'habituer à l'audition de sa propre voix, beaucoup plus perturbante, souvent, qu'on ne l'imagine. Cette accoutumance doit se faire en douceur, par le truchement de pratiques ludiques, d'où la moquerie et le reproche seront bannis. Plus tard, lorsqu'il connaîtra bien sa voix telle que l'enregistrement la lui restitue, qu'il l'aura acceptée, l'enfant sera sensibilisé progressivement à ses éventuels défauts (voix mal « placée », mal « posée », diction défectueuse, respiration mal contrôlée, etc.) ; pour chaque carence reconnue, une solution sera proposée ainsi que des situations, des occasions, pour la mettre en œuvre.

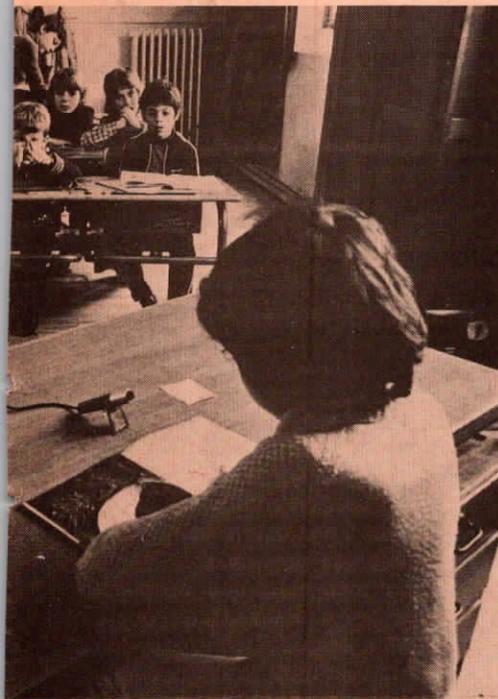
Lorsqu'on parle d'investigation du réel au moyen du magnétophone, on pense surtout à l'enquête, et il est vrai qu'il a permis la pratique de l'interview par les élèves ; cette pratique s'est d'ailleurs souvent développée plus vite que les moyens de sa maîtrise : c'est ainsi que, d'une sortie particulièrement motivante, la classe rapporte de longs enregistrements qu'elle est dans l'incapacité d'exploiter efficacement.

C'est que — on ne le ressassera jamais assez — une enquête se prépare minutieusement : on doit se fixer des objectifs cognitifs et méthodolo-



giques, définir des stratégies d'approche, choisir des modalités de fixation des informations recueillies en rapport avec la réalisation finale que l'on vise. On doit encore avoir fait l'inventaire de ce que l'on sait (ce dont on est certain, ce qu'il faut vérifier, compléter), de ce que l'on ignore : alors seront précisées les sources d'informations à atteindre, leurs caractéristiques, l'importance relative des renseignements. Ainsi le questionnaire se précise, s'affine. Bien entendu, les élèves doivent garder leur spontanéité, savoir saisir, au cours de l'enquête, l'inattendu, le fugitif ; on a parfois affirmé qu'une préparation méthodique enlevait toute fraîcheur et tout dynamisme à la quête de l'enfant, toute faculté d'improviser : c'est confondre rigueur et tatilonnage ; il en va de l'enquête comme de la musique ou de l'investigation de caractère scientifique : la liberté dans la pratique passe par la maîtrise des moyens matériels et intellectuels. Simplement — mais c'est capital — cette double maîtrise doit être acquise en situation, à la suite de constats successifs localisant des problèmes et appelant des solutions.

L'enquête n'est pas la seule investigation du réel qu'autorise le magnétophone. Grâce à lui, l'enfant peut



aussi recueillir **des bruits** (le chant des oiseaux, le bruit du vent, celui d'un ruisseau), **des ambiances** (une fête, une manifestation, un événement, une usine, une rue, une forêt, etc.). On peut aussi fixer **un discours, un témoignage** (celui par exemple d'une personne âgée évoquant son enfance, une guerre, etc.).

Tous ces documents sont susceptibles d'être analysés selon des pertinences variables ; tous peuvent nourrir la réflexion, qu'ils soient étudiés séparément ou qu'ils soient confrontés.

instrument de communication

La **correspondance interscolaire** utilise parfois la bande magnétique : c'est un exercice intéressant puisqu'il s'agit d'enregistrer un message formulé oralement ; notre société, d'ailleurs, emploie de plus en plus ce moyen de communication : c'est ainsi qu'au téléphone l'on doit souvent exprimer l'objet de son appel à un appareil enregistreur ; la concision, la cohérence et la clarté du message ne vont pas de soi et le magnétophone offre un excellent banc d'essais.

Il permet aussi **d'enregistrer des séances de travail** (dans le cadre, par exemple, des activités de la coopérative). L'élaboration du compte rendu au moyen de la bande peut donner lieu, alors, à un exercice enrichissant : quelles informations retenir ? Comment les organiser pour les transcrire ? Comment rédiger ? Autant de questions qui préparent l'enfant à sa vie de citoyen et de travailleur. L'élaboration du compte rendu peut d'ailleurs être faite par groupes ; la comparaison des productions sera, sans aucun doute, l'occasion de réflexions fécondes.

On peut aussi mettre en œuvre des **pratiques plus ludiques**, jouant sur l'attente et la mémoire ; le jeu des consignes, par exemple, qui peut prendre plusieurs formes :

- soit que le maître ou un groupe d'élèves enregistrent des séries de plus en plus complexes de consignes que la classe devra réaliser après un nombre réduit d'auditions ;
- soit que, le message initial ayant été reçu par un élève, celui-ci le réenregistre à sa suite, de mémoire, puis invite un camarade à procéder de même. Lorsqu'une série d'élèves ont fait la même chose, on compare le dernier message au premier, et l'on étudie les différentes modifications que chacun a fait subir à la formulation précédente.

instrument de création

Créer avec un appareil enregistreur peut sembler une gageure ; il offre pourtant un grand nombre de possibilités dans ce domaine.

Nous avons, dans l'article précédent, évoqué **le jeu des fragments** : à partir de fragments d'enregistrements, les enfants doivent élaborer un montage dont la cohésion sera assurée par un commentaire créé par eux.

La **lecture enregistrée de textes, de poèmes**, par les élèves est singulièrement motivante ; ils peuvent ainsi prendre conscience de leurs erreurs et comparer leur interprétation à celles de leurs camarades.

Dans certaines classes, les enfants enregistrent des bruits et des sons qu'ils produisent eux-mêmes par les techniques et avec les matériaux les plus divers. Par le montage, ils les combinent, les organisent, créant ainsi des musiques fascinantes. Ces montages peuvent d'ailleurs allier la poésie et la musique avec bonheur. Ainsi le magnétophone devient-il **un véritable instrument de musique** qui peut être mis au service de l'expression dramatique ou de la danse.

Bernard Blot

documentation

dossiers audiovisuels

■ Le **CDDP des Deux-Sèvres** vient de publier une brochure de 20 pages accompagnée de 24 diapositives et intitulée **Le sud des Deux-Sèvres. Le pays. Les activités économiques**. Présenté par Gilles Bernard, cet ensemble de documents — qui s'inscrit au sein d'une collection prévoyant de nombreux autres titres — témoigne de l'activité d'une équipe au niveau

départemental et possède toutes les qualités requises pour intéresser de nombreux professeurs (les commandes peuvent être faites au CRDP de Poitiers : adresse ci-dessous).

■ Le **CRDP de Poitiers** (6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers) présente deux brochures complémentaires : **Les industries de l'argile dans**

Le nord des pays aquitains comportant 12 diapositives commentées (20 F) et **L'artisanat de l'argile** (la pochette et 6 diapos : 12 F), artisanat qui témoigne d'une longue pratique rurale dans cette région. Le choix des vues et les commentaires sont de Patrick Daniou.

■ **Le CRDP de Lyon** (47, rue Philippe-de-Lassalle, 69316 Lyon Cedex 1) vient de réaliser une brochure consacrée à la région **Rhône-Alpes** qui est à mentionner pour son intérêt historique et géographique. Les diapositives de la pochette présentent, en dix cartes et graphiques, les diversités de relief géographique, de populations, d'emplois, d'activités agricoles et industrielles de cette importante région.

■ **Le CRDP d'Orléans** (B.P. 2219, 45012 Orléans Cedex) propose, aux professeurs de sciences naturelles, d'histoire et de géographie, une nouvelle publication : **Beauce-Gâtinais occidental. Géomorphologie. Phénomènes karstiques. Hydrogéologie** (un fascicule de 44 pages et 12 diapositives avec leur notice - l'ensemble : 32 F). Cette nouveauté répond aux programmes de géologie actuellement en vigueur dans les classes de quatrième et de troisième. Le fascicule rassemble les faits permettant une analyse de la géomorphologie de la région, ainsi qu'une approche du système hydrogéologique de la Beauce. Les diapositives peuvent illustrer certains des points traités ou permettre, pour les classes de la région, de compléter les observations faites sur le terrain.

■ **Le CRDP de Dijon** (Centre universitaire de Montmuzard, B.P. 490, 21013 Dijon Cedex) a réalisé une publication audiovisuelle très remarquable, **Jean-Baptiste Greuze**, qui fournit un panorama complet sur l'œuvre du célèbre peintre bourguignon. Le choix des 24 diapositives et les commentaires fournis dans le livret d'accompagnement sont dus à Xavier Douroux et à Françoise Ducros. L'ensemble (50 F) permet différentes utilisations en classe, tant sur le plan historique qu'esthétique et iconographique.

■ **Le CRDP de Toulouse** (3, rue

Roquelaine, 31069 Toulouse Cedex) offre dans sa collection « Diapothèque pédagogique », une réalisation intitulée **L'ornière du sentier**. Essentiellement composé de 40 diapositives, ce document a été réalisé au laboratoire de botanique et biogéographie de l'université Paul-Sabatier dans le cadre des cycles de perfectionnement en écologie, à l'intention des professeurs de sciences naturelles. C'est dire que cette étude de la flore algale d'une ornière est conçue pour des initiés et non pour des élèves, ce qui ne signifie pas que certaines vues ne pourront être utilisées dans les classes. Les spécialistes de sciences naturelles seront très certainement intéressés par les fiches accompagnant les diapositives, qui rendent compte des techniques employées et des résultats obtenus.

■ **Le CRDP de Reims** (B.P. 387, 51063 Reims Cedex) propose un document audiovisuel qui possède, à nos yeux, un intérêt double. En effet, en présentant une étude scientifique du **Potentiel d'action du nerf sciatique de grenouille** (un livret d'accompagnement et 16 diapositives), les réalisateurs offrent une base de documents répondant aux impératifs de l'enseignement actuel de la physiologie animale dans les classes du second cycle. Mais, en outre, ils délivrent cette étude en classe d'un complément jusqu'ici trop pratiqué, qui était l'expérimentation *in vivo*. On ne peut que se réjouir de constater

que des vues de cette qualité, accompagnées d'un excellent commentaire, remplacent avantageusement les séances de T.P. qui terminaient autrefois, avec une cruauté bien inutile, les leçons de physiologie animale.

■ **Le CDDP de Mâcon** (2, rue Jean-Bouvet, 71000 Mâcon) publie **J'observe et j'étudie le ciel** (une brochure illustrée de 40 pages et 12 diapositives - l'ensemble : 24 F), travail dû à Michel Verdenet qui fera facilement partager, grâce à cette œuvre, sa passion de l'astronomie à ses collègues et à leurs élèves. Promenade stellaire en quatre étapes, ce professeur, à la fois savant et poète, nous y convie en nous apprenant à nous repérer dans le ciel, en nous donnant les éléments pour construire des instruments simples d'observation et de photographie, en nous proposant des exemples de travaux de recherche. Enfin, il nous livre quelques cas particuliers, dont la « Nova du Cygne », étoile à éruption qu'il étudie depuis douze ans. Une brochure fascinante !

Si vous désirez commander ces publications ou obtenir à leur sujet des renseignements complémentaires, écrivez **directement** aux CRDP ou CDDP dont nous indiquons toujours les adresses. Quand nous le connaissons, nous signalons également le prix de vente : celui-ci s'entend franco de port.

Pierre Ferran

L'Université à la loupe

Benoît Millot, François Orivel
**L'économie de
l'enseignement supérieur**
préface de J.C. Eicher,
Editions Cujas, 400 p., bibliographie

Ce livre propose une analyse économique très poussée de l'enseignement supérieur français : la conjonc-

ture universitaire lui confère une actualité que les auteurs n'avaient pas prévue mais qui, il faut l'espérer, contribuera à attirer l'attention de ceux qu'intéressent les questions éducatives. A quelles conclusions aboutissent B. Millot et F. Orivel ? Au risque de les trahir en simplifiant, tentons de les énumérer : 1/les

années de croissance de l'institution, d'extension du public touché et des crédits affectés sont révolues ; **2** / le système des aides publiques (bourses, exonérations fiscales, etc.) est incohérent et entretient les inégalités actuelles ; **3** / l'inadéquation des productions universitaires aux besoins économiques a atteint un niveau critique et rend indispensables des réformes importantes (carte universitaire, par exemple).

Ce travail, qui est le premier à proposer une vue synthétique de l'Université française, rappelle fortement qu'il est démagogique de parler d'enseignement gratuit ; c'est un « bon mot » politique mais une ânerie économique. Il est d'ailleurs regrettable que, grâce à une étude de la fiscalité, les auteurs ne nous disent pas qui a payé pour qui. Cela permettrait de voir plus clairement les effets économiques et sociaux de cette pseudo-gratuité et de resituer politiquement certaines revendications conservatrices drapées dans un discours progressiste.

Ce livre constitue une importante base de réflexion ; incontournable, il nous interroge tous, enseignants et étudiants, parents, syndicalistes, contribuables et électeurs, employeurs. A un moment où l'Université est à un tournant de son histoire, ce bilan lucide et rigoureux est bien venu.

Je ne suis pas convaincu par tous les arguments, le point de vue économiste est parfois réducteur (et la sociologie mobilisée par les auteurs, souvent fort simplificatrice, n'en compense pas les effets), mais je crois ce travail de description et d'explication salutaire. Puisse-t-il tirer les uns et les autres de leur sommeil dogmatique et contribuer à repenser l'Université française.

Joël-Yves Plouvin

Le régime juridique des universités depuis la loi d'orientation

Editions Economica, 259 p., bibliogr., index

Nul ne niera que ce commentaire méticuleux et complet de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 arrive au bon moment, celui où certaines de ses grandes caractéristiques sont remises en question (composition des conseils d'université, transformation des conditions de recrutement des

enseignants, principalement).

L'auteur présente, article par article, la jurisprudence liée à l'application de la loi ; le livre est facile à consulter, clair et précis, riche d'une bibliographie thématique très précieuse.

Pour tous ceux, enseignants et administratifs, qui vivent « sous »

cette loi, ce recueil jurisprudentiel est une référence sérieuse. Une question subsiste, triviale : comment seront faites les mises à jour, déjà nécessaires alors que le livre est mis en vente depuis quelques semaines seulement ?

François Mariet

CNDP

actualité des arts plastiques

Encore une très belle réalisation dans cette série : le n° 50, en un ensemble comprenant 24 diapositives et une brochure d'accompagnement de 80 pages illustrées de 50 photos, présente **Masques et théâtres masqués en Orient et en Occident**.

Phénomène de civilisation commun aux théâtres d'Asie et d'Europe, le masque a connu des temps forts suivis de longues éclipses dans les représentations théâtrales du monde occidental alors que l'Orient assistait à la permanence de certaines traditions archaïques.

S'il tient de la sculpture et peut être présenté pendu au mur, le masque ne vit vraiment que sur l'acteur. Mais comment va-t-il s'inscrire sur le visage ? Comment l'acteur va-t-il voir, respirer, parler, jouer avec ce masque qui possède déjà — en tant qu'objet — une expression qui lui est propre ? Porter un masque va impliquer un certain nombre de contraintes physiques ; celles-ci vont entraîner la création de différents types de masques : dissymétriques, sur tige, demi-masques.

Ce dossier permet de redécouvrir les impénétrables masques antiques, de retrouver avec Sartori la fabrication des masques et les gestes des acteurs de la Commedia dell'arte, de



masque du théâtre Nô

poser un regard attentif sur le Bread and Puppet Theatre et sur les Mummenchanz, mais aussi d'approcher les rites magiques du Barong balinais, les danses masquées de Corée ou de Java, les rituels du Jolam cinghalais ou du Nô japonais.

Cet ensemble est en vente au prix de 63 F.

- pour Paris, à la librairie du CNDP (13, rue du Four, 75006 Paris) ;
- pour la province, dans les CRDP ;
- pour l'étranger, au Département de la promotion et des ventes du CNDP (29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05).

Vacances pour la RTS du 17 décembre au 5 janvier inclus. Comme d'habitude, seules seront maintenues

- pour la radio, la série « Les enfants d'Orphée » ;
- pour la télévision, les émissions concernant la formation continue.

textes officiels

L'inspection des PEGC

Le décret du 30 mai 1969 a créé, dans chaque académie, un corps de professeurs d'enseignement général de collège (PEGC). Ces professeurs assurent normalement, dans les collèges, « l'enseignement de deux ou, éventuellement, trois disciplines ». En effet, le certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général de collège comprend, depuis l'arrêté du 9 novembre 1977, quatorze sections, chacune d'elles associant généralement deux disciplines voisines (par exemple « Lettres-Histoire et Géographie » ou « Mathématiques-Sciences physiques ») ou deux disciplines de nature différente (par exemple : « Mathématiques-Education musicale » ou encore « Lettres-Education physique »). Les collèges ont reçu en 1979-1980 plus de 2 550 000 élèves, et 160 768 PEGC ont exercé dans les différentes classes de ces collèges.

Un arrêté du 24 décembre 1970, modifié par l'arrêté du 5 septembre 1980, définit les conditions dans lesquelles sont notés les PEGC. Ce texte distingue comme éléments constitutifs de leur note chiffrée, une note pédagogique et une note administrative.

La circulaire du 3 novembre 1980 (B.O. n° 39) se propose de préciser la nouvelle procédure de fixation de ces notes, mais plus encore de définir la nouvelle organisation de l'inspection des PEGC et de « déterminer le mode d'exercice des responsabilités en matière de coordination et d'harmonisation pour tout ce qui concerne le conseil et l'animation pédagogiques dans les collèges ».

Les comités académiques, constitués par les recteurs, associent les IPR et les IDEN chargés de l'inspection des PEGC. Il existera un comité académique par discipline, les IDEN étant désignés par l'inspecteur d'aca-

démie de chaque département d'après l'option spécialisée choisie au moment de leur recrutement. Toutefois, les IDEN chargés d'inspection pédagogique dans les collèges devront consacrer l'essentiel de leur service à l'inspection et à la formation des maîtres de l'enseignement élémentaire. Le recteur consulte, pour l'appréciation de la compétence de ces IDEN, relativement à telle ou telle discipline, le doyen du groupe d'inspection générale concerné (ou les deux doyens en cas de bivalence s'étendant aux deux disciplines d'une même section de CAPEGC). Un président de chaque comité académique est désigné par le recteur qui lui rend compte de ses travaux. Il est choisi parmi les IPR en raison de la responsabilité que ce président assumera au regard de l'animation pédagogique, à la fois vis-à-vis du recteur et de l'Inspection générale de la discipline. Le rôle du comité académique des inspecteurs est de proposer la répartition des tâches d'inspection, de noter (note pédagogique) les PEGC et de mettre en œuvre l'animation pédagogique dans les collèges.

L'inspection des PEGC s'exerce dans le cadre de la répartition entre les membres du comité académique, pour l'année scolaire, de tous les collèges de l'académie et, éventuellement, des autres établissements où exerceraient des PEGC. Cette répartition est fixée par le recteur d'après le projet du comité.

La répartition entre les inspecteurs des collèges de l'académie tient compte de nombreux éléments (besoins en inspection, disponibilité des inspecteurs, lieu d'affectation, etc.). Un souci domine : assurer l'unité d'inspiration pédagogique en favorisant les rencontres pédagogi-

ques locales entre PEGC et certifiés. Une certaine alternance dans l'inspection pourra être obtenue par la modification de la répartition au cours des années.

La notation pédagogique des PEGC :

« Les comités académiques des diverses disciplines se réunissent à l'initiative du recteur pour arrêter les notes pédagogiques des PEGC.

» A cet effet, il conviendra d'abord de déterminer pour tout PEGC, et de porter à sa connaissance, le comité académique dont il relèvera. En principe il s'agira du comité de la discipline dans laquelle le professeur donne habituellement le plus d'heures d'enseignement. Mais ce travail de répartition des PEGC entre les disciplines n'aura pas à être repris chaque année par les services rectoraux, qui se borneront à apporter aux diverses listes les retouches que nécessiterait une modification importante et prolongée dans le service d'enseignement de tel ou tel professeur ou encore une demande formulée par l'intéressé et agréée par le recteur.

» Le comité académique d'une discipline examine, pour chaque PEGC relevant de lui et ayant fait l'objet d'une inspection dans cette discipline, l'appréciation pédagogique consécutive à la visite d'inspection.

» La nouvelle note pédagogique ne doit pas être considérée comme un jugement associé uniquement à la dernière visite d'inspection.

» Elle prend en compte la note antérieure, que cette visite incite éventuellement à infléchir dans un sens ou dans l'autre. Elle n'est pas le seul reflet de cette visite.»

Le comité s'efforcera, d'une part, d'éviter « de brusques variations de notes qui tiendraient davantage à la disparité des « circonstances » des inspections successives que du mérite pédagogique du professeur » et, d'autre part, d'harmoniser la notation pédagogique de tous les professeurs exerçant dans la discipline.

La bivalence a un intérêt essentiel qui est de fournir un moyen d'éviter aux élèves des collèges un émiettement excessif de l'enseignement et une dispersion des efforts d'adaptation. L'inspecteur se préoccupera des

éléments constitutifs du service du maître et tiendra compte de l'appréciation pédagogique qui résulterait d'une inspection du professeur dans la discipline qui constitue sa valence complémentaire. Des séances communes à deux comités académiques pourront être organisées pour une meilleure prise en compte de cette deuxième appréciation. Enfin, il ne sera tenu compte d'une inspection dans une discipline qui n'est pas dans le cadre de la section de professorat du PEGC que si cette inspection apporte un élément valorisant pour la note pédagogique de l'intéressé.

La concertation interdisciplinaire en vue d'harmoniser les barèmes de notation utilisés dans les diverses disciplines se fera au moyen de réunions rassemblant autour du recteur des inspecteurs de disciplines différentes ou seulement les présidents des comités académiques des diverses disciplines, ou encore tous les membres de deux ou plusieurs comités académiques.

L'animation pédagogique sera marquée d'un souci de cohérence et d'efficacité, sous le contrôle de l'Inspection générale.

« Pour chaque discipline, le recteur sera donc conduit à confier au comité académique des inspecteurs le soin d'assurer la nécessaire harmonisation des styles d'action des différents intervenants, conformément aux instructions ministérielles et aux directives de l'Inspection générale de la discipline. »

» Dans cet esprit, la coordination d'ensemble de toutes les activités de formation, de conseil et d'animation pédagogiques sera à la charge du président du comité académique des inspecteurs de la discipline concernée, qui en assumera la responsabilité auprès du recteur. »

La notation administrative des PEGC. Le chef d'établissement formule une appréciation sur chacun des PEGC qui y enseignent. *« Ce jugement porte sur divers aspects du comportement du maître, prend en compte l'attitude de celui-ci à l'égard des règles administratives qui régissent l'établissement. »*

Il tient compte également du rôle

du maître dans les activités éducatives liées à l'enseignement (P.ACT.E), de sa participation aux actions d'information et d'orientation, de l'organisation des tâches des élèves, du contrôle des travaux, etc. Le recteur procède à une péréquation des notes administratives mises par les chefs d'établissement. Une demande de

révision de la note est possible. **La note globale** du PEGC est obtenue selon la cotation sur vingt points, en faisant la demi-somme de la note pédagogique et de la note administrative. Elle constitue la note statutaire prévue à l'article 15 du décret du 30 mai 1969.

René Guy

au B. O.

on fixe

- **LES MODALITES** de candidatures pour les bourses de séjour à l'étranger des professeurs de langues vivantes pour l'année 1981 (circulaire du 3 novembre 1980 — B.O. n° 40).
- **LES MODALITES** de candidatures pour affectation, maintien ou mutation des instituteurs dans des emplois de réadaptation (circulaire du 24 octobre 1980 — B.O. n° 40).

on modifie

- **LA LISTE** des personnalités composant le Conseil supérieur de l'Éducation nationale et les conseils d'enseignement (décret du 3 octobre 1980 — B.O. n° 40).
- **LES TARIFS DE PENSION** applicables dans les lycées et collèges (arrêté du 28 octobre 1980 — B.O. n° 40).

on signale

- **LES ACTIONS EDUCATIVES** en milieu scolaire organisées à l'occasion de la Journée de l'arbre 1981 et la possibilité

d'aides spéciales dans le cadre des P.ACT.E (circulaire du 7 novembre 1980 — B.O. n° 40).

- **LES POSSIBILITES D'ECHANGES**, poste pour poste, de professeurs de langues vivantes entre la France, d'une part, le Royaume Uni, la République d'Irlande, les provinces canadiennes anglophone, la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche ou l'Espagne, d'autre part pour l'année scolaire 1981-1982 (circulaire du 14 octobre 1980 — B.O. n° 40).

on précise

- **LES DIRECTIVES** initiales relatives aux concours d'admission de 1981 aux écoles normales supérieures : délais d'inscription (du 15 décembre au 2 février), conditions d'inscription, constitution des dossiers, déroulement des épreuves, etc.
 - concours d'admission aux ENS de la rue d'Ulm et de Sèvres — section des lettres et sections des sciences : groupes A, B, C et D ;
 - concours commun d'admission aux ENS de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses ;
 - concours d'admission à l'ENSET.
- (Trois instructions du 10 novembre 1980 — B.O. n 42.)

agenda

stages

- **Initiation à la photo noir et blanc.** Deux stages — du 21 au 27 décembre, du 28 décembre au 3 janvier — sont organisés à l'intention des débutants par l'Auberge de jeunesse de Dinan. Les frais de participation (650 F) comprennent l'hébergement en dortoir, les repas, les fournitures (films, papier, produits). Pour renseignements et

inscriptions : Gilbert Benetou, Auberge de jeunesse, Vallée de la Fontaine-des-Eaux, 22100 Dinan. Tél. : [96] 39-10-83.

- **Culture cinématographique.** Stage organisé par la Fédération Jean-Vigo au CREPS de Boulouris (Var) du 26 au 30 décembre. Le thème choisi cette année tente de donner une vision du monde paysan tel qu'il a été, ou tel qu'il est encore, montré par

le cinéma, documentaire ou de fiction (Europe de l'Est et de l'Ouest, Etats-Unis). Dans la mesure du possible, ce panorama sera étendu aux pays du tiers monde. Chaque jour, sera ajoutée à la présentation de ces films la projection d'un burlesque américain peu connu. Participation aux frais (hébergement, nourriture, stage) : 300 F. Les stagiaires reçoivent un billet de congrès SNCF (réduction : 20 %) et sont remboursés sur place par le CREPS des 50 % du prix du trajet calculé sur le tarif congrès SNCF. Pour précisions et inscriptions : Fédération Jean-Vigo, 8, rue Lamarck, 75018 Paris. Tél. : 254-04-57.

■ **Des stages de formation**, s'adressant aux animateurs et aux formateurs, sont organisés par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. Au programme du mois de **janvier** :

- du 5 au 12, approche culturelle des activités d'expression (danse, mime, expression corporelle) ;
- les 10 et 11, peinture et imagination ;
- du 12 au 17, le corps et son espace dans la peinture ;
- les 31 janvier et 1^{er} février, peinture et imagination.

Pour renseignements complémentaires : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

— conférences-débats —

■ **Les drogues dans la vie familiale**. Sur ce thème, l'École des parents et des éducateurs organise, avec le Centre Didro, un cycle de quatre conférences-débats qui auront lieu 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris 14^e. **Les mardis 6, 13, 20 et 27 janvier**, de 18 h 30 à 20 heures, seront successivement abordés : utilisation de la drogue et perturbations familiales ; significations de la toxicomanie sur le plan physiologique, psychologique, sociologique ; les drogues : peur et fascination. Pour renseignements complémentaires : EPE Animation-Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 380-29-00.

— expositions —

■ **Miniatures et dentelles de Russie**. L'association France-URSS présente dans ses salons (61, rue Boissière, Paris 16^e) **jusqu'au 3 janvier** une exposition consacrée à trois thèmes essentiels des arts décoratifs russes : les miniatures laquées de Palekh, Fedoskhino, Mstepa, Kholodi ; les dentelles de Vologda, Kirov, Leletz ; les plateaux décorés de Jostovo. Des projections de films documentaires sur l'art et l'architecture de la Vieille Russie seront

également proposées au public les mardis, vendredis et samedis, de 15 heures à 16 h 30. Cette exposition, qui sera accompagnée d'une vente de miniatures laquées, est ouverte du lundi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30.

■ **Une cinquantaine de jouets et jeux développant l'habileté manuelle** sont exposés au Centre d'information du travail manuel (151, rue Raymond-Losserand, Paris 14^e). Parents et enfants trouveront chaque jour un responsable de ce Centre pour répondre à toute demande de renseignements sur ces jouets et jeux dont le rôle éducatif et technique permet d'établir un lien entre l'enfant et ses parents. Horaires : en décembre, du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30, le lundi de 14 heures à 18 h 30 ; en janvier, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30.

— vacances —

■ **Tous les centres de vacances de la Ligue de l'enseignement** proposent encore des places pour familles ou adolescents dans la première semaine des vacances de Noël, du 20 au 27 décembre. Mais signalons plus particulièrement, pour les familles, le séjour de **Courchevel** à 1 154 F la semaine, remontées mécaniques comprises (du 20 au 27 décembre ou du 27 décembre au 3 janvier). Egalement à saluer une initiative pour les régionaux qui veulent **découvrir Paris et y passer la Saint-Sylvestre** : 1 457 F du 26 décembre au 1^{er} janvier au matin, hôtels et petits déjeuners, six jours de visites et de circuits dans la capitale et à Versailles. Pour plus de précisions : Service national vacances de la Ligue, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 271-29-30.

■ **Arts et Vie** signale quelques places encore disponibles pour une **croisière archéologique sur le Nil** du 24 décembre au 4 janvier ; Paris/Paris : 6 410 F. Plus près de nous, comme chaque année, Confolant en Auvergne offre séjour avec **réveillon traditionnel** (gui et bal fouchtra...). Pour renseignements complémentaires : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222, Micheline Guichard).

■ **L'UCPA dispose de places pour les séjours de ski** dans ses trois centres des Pyrénées : Barrèges, Saint-Lary et Gourette, à partir du 21 décembre. Quelques places également dans ses centres de **ski de fond**, notamment à Val Cenis à partir du 28 décembre. Pour ceux qui veulent éviter la neige, la pratique de **l'équitation** est possible à Saint-Léger, du 24 au 29 décembre ou du 30 décembre au 4 janvier (six jours à Noël = 815 F) ; également, mais à partir

du 21, à Segonzac (Corrèze) et à Marvejols (Lozère). A moins qu'ils ne préfèrent la **plongée sous-marine** à Nolon, près de Marseille : une semaine à partir du 21 ou du 28 décembre (905 F). Pour renseignements complémentaires : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20.

■ **L'Auberge de jeunesse de Savines-le-Lac** (Hautes-Alpes) dispose encore de places pour le stage de ski qu'elle a organisé **du 21 au 27 décembre**. Des tarifs spéciaux sont consentis aux groupes. Pour toutes précisions et inscriptions : O. Vuillet, Auberge de jeunesse, 05160, Savines-le-Lac. Tél. : [92] 44-20-16.

■ **Le Centre UFCV d'Arlanc (Puy-de-Dôme)** propose, tout au long de l'année, une formule d'accueil en groupes pour tous les clubs, associations, scolaires, etc. En hiver, **ski de fond et de piste** dans la montagne environnante (altitude : de 1 260 à 1 640 m). Pour tous renseignements : UFCV, B.P. 10, 63220 Arlanc. Tél. : [73] 95-06-50.

■ **Le Centre de coopération culturelle et sociale** met à la disposition des jeunes, pour les vacances de fin d'année, ses centres de ski en France, Suisse et Autriche ; en Savoie, La Chapelle-d'Abondance pour les 5/11 ans, La Toussuire pour les 11/14 ans, Chatel pour les 14/16 ans ; en Autriche pour les 16/20 ans. Renseignements et inscriptions : CCCS, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

— loisirs —

■ **Le Cirque Gruss à l'ancienne** donnera des représentations scolaires **les mardi 16, jeudi 18 et vendredi 19 décembre**, à 14 heures, au Carré Silvia Monfort (106, rue Brancion, Paris 15^e). Durée du spectacle : environ une heure et demie. Prix : 12 F par élève ; les accompagnateurs ne paient pas à concurrence d'un accompagnateur pour dix élèves en classe primaire, pour cinq élèves en secondaire. Téléphone des réservations : 531-28-34 (de 11 à 18 heures).

■ **Artisanat en Périgord** : poterie, tissage, bijouterie, travail du cuir, peinture sur soie, reliure, au Centre artisanal Léo-Lagrange de Saint-Vincent-Jalmoutiers. Stage de Noël (**du 26 au 31 décembre**) : 450 F. Plusieurs types d'hébergement : chez l'habitant, en pavillon (six lits) avec possibilité de préparer ses repas ou en pension complète. Pour précisions et inscriptions (joindre enveloppe timbrée) : Mme Perez, Ateliers artisanaux, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers.

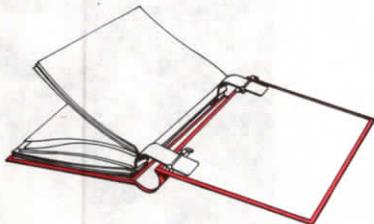
reliez vous-même
votre collection

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des

reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue Chauveau Lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé) pour la France

50 F (port payé) pour l'étranger

* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution par avion, nous consulter



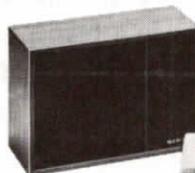
BARTHE-ROTOFLUID

POUR UN BUDGET RAISONNABLE :
LA VRAIE HAUTE FIDÉLITÉ

20 + 20 watts sinus



10 à 40000 Hz ± 1 dB
Distorsion à 20 W : 1 000 Hz ≤ 0,3 %
Signal bruit à 20 W : 65 dB



MINI B.A.

CHAÎNE
COMPACT
ROTOFLUID
PRO III



socle ampli
ROTOFLUID PRO III
420 x 350 x 170

MINI B.A. 330 x 230 x 175

50 Hz à 18 K Hz

Puissance en régime continu : 13 W

ou

JUNIOR 580 x 320 x 270

35 Hz à 18 K Hz

Puissance en régime continu : 20 W

ou

Toutes enceintes de grande qualité

PLATINE ROTOFLUID PRO III

- bras professionnel

- moteur synchrone

- 16 pôles 375 tr/mn

- transmission courroie

- fréquence résonance < 20 Hz

- rumble meilleur que - 50 dB

- précision des vitesses

meilleure que ± 0,25 %

- fluctuations totales ± 0,05 %

Composée d'éléments de qualité indiscutable, la Compact Rotofluid ne craint pas d'être comparée à des chaînes de prix beaucoup plus élevés et de réputation mondiale.

Ets Jacques D. BARTHE

53, rue de Fécamp - 75012 Paris - Tél. 343.79.85

*"Ne sais-tu pas
que notre âme est faite
d'harmonie?"*

Telle était la devise de Léonard de Vinci, peintre, philosophe, poète, inventeur, architecte, sculpteur.

Léonard de Vinci, c'est aussi une médaille en bronze de 81 mm de diamètre, réalisée par Raymond Joly et éditée par la Monnaie de Paris.

Documentation gratuite sur demande,
11, quai de Conti - 75270 Paris Cedex 06.
Tél. 329.12.48

La Monnaie de Paris : ceux qui gravent l'art depuis 500 ans.



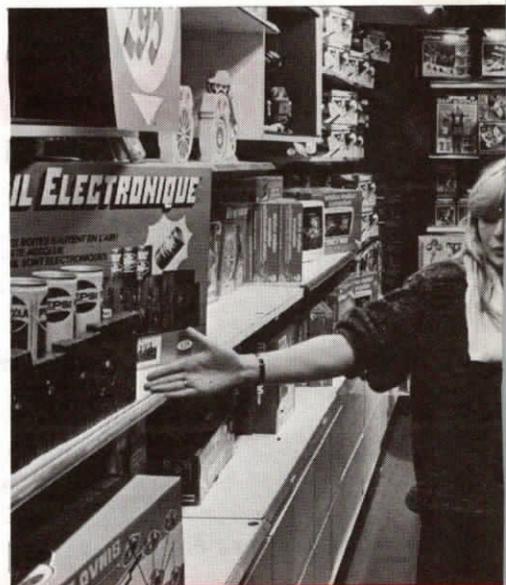
La Monnaie de Paris



pétrole.

Jeux individuels, jeux de société, jeux sophistiqués « signe des temps » ou traditionnels, l'éventail est large, qui s'offre aux jeunes dans les vitrines de fêtes.

Parmi tant de diversité, voici quelques suggestions. A vous de faire le choix, selon l'âge et le tempérament du destinataire...



avec quoi veu

les grands

BON nombre de jeux dits de réflexion, de logique, de stratégie, de décision, bref « d'intelligence », se présentent, fin 1980, sous le signe de l'électronique.

Par exemple, la firme Ravensburger propose **Galaxis Electronic** (290 F env.), jeu de réflexion et de déduction qui permet de repérer, dans le but de les secourir, des vaisseaux spatiaux disparus dans le vide intersidéral. La partie s'effectue à deux, chacun des joueurs étant guidé par « les réponses sonores et lumineuses données par l'ordinateur », dit la notice d'emploi. En fait, il s'agit d'une version sophistiquée et inversée de la vieille « bataille navale » : ici, on ne cherche pas à couler les contre-torpilleurs adverses, mais à détecter des vaisseaux spatiaux en détresse. Cela dit, le principe est le même, en dépit du « hardware », c'est-à-dire d'un système lumineux et sonore

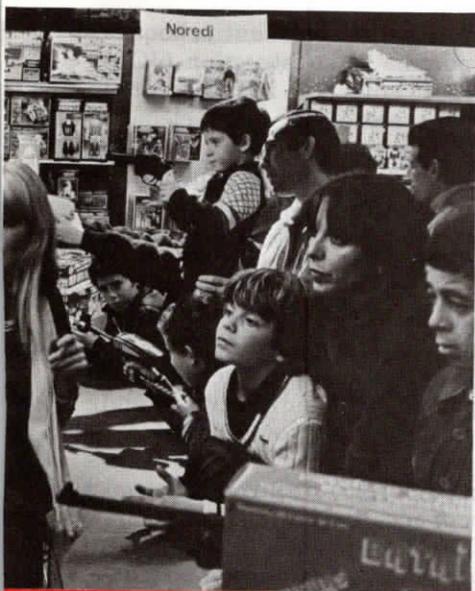
connecté aux écrans et de deux boutons numérotés et chiffrés qui correspondent aux intersections des coordonnées, ensemble pompeusement baptisé : « Base de contrôle au sol » et « Terminal électronique de commande »...

Il est possible d'effectuer de semblables remarques en ce qui concerne l'**Electronic Detective** (Idéal-Loisirs, 300 F env.), qui est présenté comme un « jeu d'enquêtes avec ordinateur ». Il s'agit ici, à partir d'indices, de retrouver un coupable parmi des milliers de fiches et un certain nombre de suspects potentiels. Et il est vrai que ce jeu est, en lui-même, passionnant et qu'il réclame, de la part des partenaires, esprit de déduction et perspicacité.

Mais on peut se demander pour quelles raisons les fabricants ont recours, d'une façon aussi généreuse qu'abusive, au vocabulaire de l'informatique et de l'ordinateur. Pourquoi appellent-ils « supercerveau », « puissant cerveau électronique », « ordinateur », ce qui est, tout au plus, constitué

par quelques très ordinaires circuits intégrés ? Lorsqu'ils disposeront — dans très peu de temps — de jeux ayant recours à un réseau de microprocesseurs (minuscules pastilles de silicium appelées « puces », permettant de stocker plusieurs milliers d'informations), à quelle enflure verbale auront-ils alors recours ? Leur publicité cherchera-t-elle de plus en plus à tenter de justifier un prix de vente trop élevé, alors qu'on sait déjà, qu'aux Etats-Unis, ces « puces » reviennent à peine à quelques francs...

Au-delà des problèmes auxquels se trouvent affrontés les utilisateurs de l'une ou l'autre de ces inventions « électroniques », il demeure une question implicite, commune à tout cet ensemble qui, nous devons bien le dire, comprend des créations fort intéressantes et originales. Cette question est : « Qu'est-ce qui justifie leur prix ? » Bien entendu, les consommateurs ne sont pas incités à se pencher sur ce problème. Ce n'est pas une raison pour qu'il soit éludé.



lent-ils jouer ?

Jeux magiques ou jeux logiques ? C'est la question qu'on se pose en maniant un objet en apparence déroutant de simplicité et cependant bien déconcertant dès qu'on s'affronte à lui quoiqu'il n'ait pas la moindre prétention « électronique »... Je veux parler du **Rubik's Cube** (Idéal-Loisirs) qui est formé de vingt-sept petits cubes aux faces colorées de six teintes différentes. Le principe du jeu est très simple : après avoir mélangé les couleurs en faisant pivoter tous les éléments mobiles sur les axes verticaux et horizontaux, il s'agit de reconstituer le **Rubik's Cube** dans son état initial, c'est-à-dire, justement, de faire en sorte que chacune de ses six faces présente une seule couleur, comme la réplique géante des vingt-sept petits cubes qui le constituent. Un mathématicien vous dira que les petits cubes pivotant selon deux axes offrent quarante-trois milliards de milliards de combinaisons possibles... On voit que le problème n'est pas si simple. Et qu'il n'est nullement magique : il n'y a aucun « truc »

à découvrir pour teinter uniformément chaque face du grand cube. Seules la logique et la réflexion permettent de parvenir au résultat. Et seule l'expérience nous y conduit de plus en plus rapidement. Le record mondial est de trois minutes. Je ne vous donne pas le temps que j'ai mis au premier essai. Je vous dis seulement que c'est un jeu passionnant.

Rubik's Cube est quasiment un « jeu de société » parce que, dans la maison, chacun veut battre le record de l'autre et que, en définitive, il passe ainsi entre toutes les mains. En fait, un véritable jeu de société mobilise plusieurs personnes à la fois.

Le plus récent exemple nous est fourni avec **Dico, le jeu du dictionnaire** (Larousse). C'est une distraction originale et instructive qui fait appel à l'agilité d'esprit. De quoi s'agit-il ? Pour chaque joueur, essentiellement, de découvrir les mots choisis par ses partenaires avant que l'un de ceux-ci n'ait réussi une démarche semblable qui le verrait vainqueur de la partie.

Pour cela on possède des cartes de renseignements et l'adversaire questionné répond sur la case alphabétique et signalétique commune. Evidemment, mieux on connaît le vocabulaire et l'orthographe et plus on est avantage. Ce qui ne signifie pas qu'on doive rechercher uniquement des partenaires de sa « force ». D'ailleurs, la difficulté du jeu est fonction de paramètres que l'on peut faire varier à volonté : longueur des mots retenus (de trois à douze lettres, ou même plus), admission ou refus des noms propres, choix d'un thème particulier, etc. **Dico** est un jeu à la fois divertissant et enrichissant. On y a recours fréquemment, contrairement à d'autres jeux qui, une fois l'effet de nouveauté passé, ne sont plus guère sollicités. Il faut, pour y jouer, se munir du dictionnaire qui n'est pas, cela s'entend, fourni avec la boîte.

Chez Nathan, **Red Seven** (78 F environ) prouve, de façon originale, que jamais un coup de dé n'abolira le hasard. Ce « jeu de

"Everyone has the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social services and the right to security in the event of unemployment, sickness, disability, widowhood, old age or other lack of livelihood in circumstances beyond his control."

- United Nations Universal Declaration of Human Rights



80

Voici une idée qui ne manquera pas de retenir l'attention des professeurs d'anglais des classes de lycée : il s'agit d'un jeu de cartes, **The Rich and the Poor**, édité en Grande-Bretagne par Ely Resource and Technology Centre (Back Hill, Ely, Cambs) et réalisé par Hugh Starkey, jeune professeur à Westminster College, pédagogue spécialiste de l'enseignement des sciences sociales et de la compréhension internationale.

Ce jeu comprend 100 cartes (format cartes à jouer) représentant des faits sociaux étonnants et des citations (particulièrement provocatrices) s'y rapportant. L'objectif est, par l'étonnement, d'inviter les élèves à réfléchir et à se poser des questions à propos de la pauvreté, des inégalités, de la richesse, etc. En classe de lycée, il pourrait permettre de faire d'une pierre deux coups : enseigner l'anglais et sensibiliser les élèves aux problèmes sociaux. La formule pédagogique est heureuse et invite à la discussion, au débat. Tout ceci peut se faire en anglais dans la classe et induire une pédagogie active à partir de problèmes que tout adolescent se pose.

François Mariet

lettres » se pratique à quatre (deux contre deux), à trois (un contre deux) ou à deux. Chaque joueur reçoit au départ neuf jetons-lettres et, en fonction de cette « donnée » (combinaison de couleurs, lettres et valeurs faciales), il doit estimer le minimum de coups gagnants qu'il peut réaliser. C'est un jeu à double combinaison qui, « sur le terrain », c'est-à-dire sur le damier, permet de composer des mots en tenant compte des valeurs affectées aux lettres afin que ces mots rapportent le plus au joueur. Et c'est, de surcroît, un jeu de tactique prévisionnelle puisque les partenaires doivent déterminer leur contrat, chaque annonce pouvant être « contrée » par l'adversaire si celui-ci estime que l'annonce faite a été trop « optimiste ». Si les « jeux de lettres » sont une famille aux nombreuses variantes, **Red Seven** n'est pas une version supplémentaire. C'est une mutation intelligente qui apporte un véritable renouvellement à cette famille ludique.

les petits

PIECES de bois polies, bruisantes comme des galets, naturelles : rousseur du fayard, citrine de l'éra-ble, bistre du chêne, blondeur des noyers, ou peints de couleurs coruscantes... La splendeur des tons, l'harmonie des formes se trouvent réunies dans une multitude de jeux de bois destinés à développer l'intelligence, la sensibilité et l'imagination des enfants de trois à cinq ans, tout en affinant leurs perceptions, en précisant leur motricité, en éveillant déjà en eux une intuition esthétique.

C'est dans cet esprit que Delachaux et Niestlé proposent une ample gamme de jeux créatifs dans laquelle nous avons retenu **Le cache-billes** (JC-001 — 130 F env.), un agencement variable de seize billes dans un nombre équivalent de cubes évidés, lesquels sont contenus dans un plateau : on joue à la fois sur les oppositions de teintes, sur le mouvement des billes dans leurs plots, sur les

sonorités des bois entrechoqués ; **La pomme de construction** (JC-010 — 96 F env.) est initialement un puzzle coloré de neuf éléments dans un plateau, mais les éléments tiennent droit hors de leur matrice et les enfants sont amenés à improviser des situations et à créer des histoires qu'ils peuvent prolonger et faire varier à l'infini ; **Le poisson-vague** (JC-004 — 75 F) présente dans un plateau un poisson clair et six vagues teintées du bleu le plus clair à l'outremer profond ; les utilisations sont multiples : l'enfant peut, en accolant les vagues, créer d'autres poissons ; il peut aussi utiliser comme pochoir les formes pleines pour peindre ou dessiner, ou comme embouchoir, pour mouler dans la glaise ; plus complexe, le **Paysage de Provence** (JC-024 — 168 F), réclame la mobilisation de vingt éléments mobiles : le fond de l'horizon, le soleil, le village, les champs ; c'est, encore une fois, hors de son plateau que ce jeu prend sa dimension véritable et met en branle l'imagination de l'enfant, inspiré par la sobriété des formes de tous les éléments.

Chez Nelco, le bois se prête également à une foule de jeux qui sollicitent tour à tour l'imagination et l'esprit logique. Pour les très jeunes enfants, **Le papillon** (réf. 14941) se prête à de nombreuses possibilités d'encastrement avec ses pièces mobiles qui forment les ocelles de l'insecte. Encore pour les tout petits, **Les 4 fruits** (réf. 15014) permettent par emboîtement la reconnaissance des formes, puis des couleurs ; tout ceci débouche finalement sur l'identification des fruits eux-mêmes : citron, orange, pomme, poire, vus de l'extérieur, puis examinés « en coupe ».

Nelco présente d'autres jeux nouveaux à l'intention des plus de trois ans : le **Puzzle des animaux** (réf. 14807) aiguise l'ingéniosité car il s'agit de placer, dans un grand plateau de hêtre, trente formes animales stylisées ; quant au **Clown** (réf. 14072), il constitue un jeu de repérage par indices : douze clowns joueurs de guitare différent tous par un détail ; figurant à la fois sur douze pièces mobiles et sur le fond du plateau, leur placement nécessite un sens

aigu de l'observation. Un auto-contrôle s'effectue par renversement des douze clowns mobiles : rangés correctement, ils révéleront l'image inversée, et géante, d'un treizième partenaire.

Le bois brut, que le métal puis le plastique avaient détrôné, reprend ainsi toute son importance dans la fabrication des jouets pour très jeunes enfants. On ne peut que s'en réjouir. Plus solide, plus

naturel, le bois est aussi beaucoup plus beau. Il y a là une volonté, chez les créateurs, de contribuer à une imprégnation esthétique en aiguisant tous les sens de l'enfant.

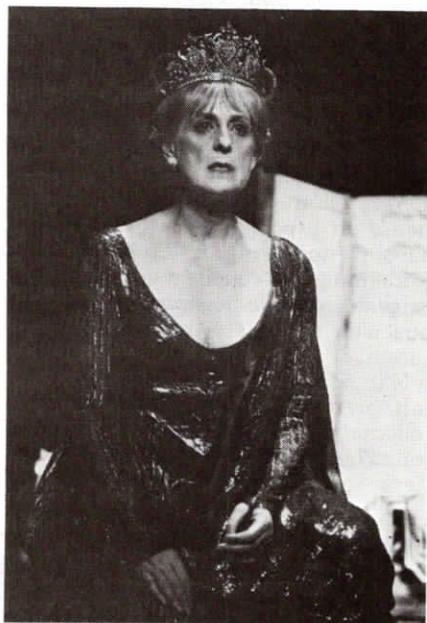
Pierre Ferran

le diptyque baroque de Planchon

SOUS la magnifique coupole vaticane conçue par Ezio Frigerio, Roger Planchon réinstalle en pleine gloire deux œuvres de la période classique française étouffées à leur naissance : *Athalie* et *Dom Juan* (Odéon, jusqu'au 11 janvier).

Que *Dom Juan* ait été, sans raison professionnelle, retiré de l'affiche en plein succès, on le sait de reste, et que ce fut sans doute sur quelque pressante injonction. La chose est moins évidente en ce qui concerne *Athalie*. Que les demoiselles de Saint-Cyr ne l'aient jouée que dans « leurs habits ordinaires » et non avec le faste théâtral qui avait accompagné la représentation d'*Esther*, on n'a, la plupart du temps, voulu ne voir dans la circonstance que l'expression du souci pédagogique et moral de Mme de Maintenon. Mais que, du vivant de Louis XIV, *Athalie* n'ait point été donnée au public, force est bien de conclure que cette tragédie n'a point paru aussi édifiante qu'on ne l'a cru, on voulu le croire depuis. Soit que les contemporains y aient lu quelque reflet du conflit entre l'autorité royale et les purs jansénistes, objet de persécution ; soit que le choix d'un sujet où une reine est assassinée sur l'ordre d'un prélat ait semblé une hardiesse peu tolérable.

Quoi qu'il en soit, Planchon prétend faire un unique spectacle en deux soirées de ces deux pièces qui marqueraient toutes deux, sous la forme inverse d'un drame messia-



Michelle Marquais dans « Athalie »

nique et d'une comédie impie, la présence obsédante de l'inquiétude religieuse dans la mentalité du XVII^e siècle. Et l'on pourrait croire qu'en inversant l'ordre chronologique, en présentant *Dom Juan*, écrit un quart de siècle plus tôt, après *Athalie*, il ait voulu suggérer que l'absolutisme d'un pouvoir qui réunirait en une même main le règne spirituel et le règne temporel conduit nécessairement les esprits libres à l'échec.

Fâcheusement, on sort de *Dom Juan* très mal à l'aise. La mise en scène, qui accumule les prémices de la vengeance divine, depuis les

amoureuses délaissées qui hantent le plateau comme des remords vivants (sans parler du transfert à Elvire de la parole inspirée du Commandeur : « On n'a pas besoin de lumière, quand on est conduit par le Ciel. »), jusqu'à la prolifération de signes funéraires, montre don Juan à un tel point écrasé que, loin de souligner la vigueur de son refus de laisser convaincre son esprit, ni ébranler son âme, elle prête le flanc à la récupération par tel commentateur jésuite de ce libertain dont les provocations ne seraient que l'envers d'une angoisse, et pas si loin de la *quête gémissante*. On peut certes admirer la somptuosité baroque du spectacle, mais il est pénible de constater la rupture de fait de la complexe relation entre don Juan et Sganarelle — que Philippe Avron joue de façon personnelle, mais trop souvent au public. On ne saurait dénier à Planchon le droit d'évoluer, mais nous avons aussi le droit de regretter, en face de cette théâtralité grandiose et quelque peu stérile, l'exactitude du « théâtre de situations » qu'il découvrait avec *George Dandin* et son premier *Tartuffe*.

Cette évolution de Planchon vers le faste et l'imagerie baroque sert en revanche avec force la pièce dans laquelle Racine cherche et retrouve à la fois le sens du sacré, les « anciens chœurs » et la « continuité d'action » de la tragédie

suite page 30

trois films

Deux lions au soleil

Ces lions ont été photographiés par les deux héros du film — deux ouvriers tourneurs, l'un divorcé, l'autre veuf, qui vivent ensemble — au cours de vacances en commun. Mais cette année, les vacances sont plus modestes, les fonds sont bas, et nos deux malchanceux bousillent leur auto sur la route du retour. C'est le début de la révolte. Une escroquerie minable mais relativement fructueuse, aux dépens d'un riche automobiliste qui les avait pris à son bord, les décide à sauter le pas, à quitter le boulot et à devenir des marginaux qui vivront d'expédients. Malheureusement, à leur âge, ce sont des débuts difficiles, jusqu'au jour où une escroquerie à l'emprunt bancaire leur donne de quoi s'offrir, au moins, une longue escapade dans le Midi...

Film attachant surtout par ses notations de détail, la justesse de ses dialogues, l'excellence de son interprétation et la sûreté de ses images, *Deux lions au soleil* souffre pourtant de quelques faiblesses : son dénouement à la fois attendu et répétitif, des longueurs, des complaisances, des thèmes si rapidement évoqués (la jeunesse, la drogue...) qu'ils semblent plutôt sacrifier à la mode qu'être nécessaires au récit et aux personnages. Mais on retiendra surtout à la louange de Claude Faraldo la grande discrétion avec laquelle il nous présente la vie de deux homosexuels (c'est leur cadre qui les trahit, beaucoup plus que leur comportement), l'humour de son observation et de son invention, et les pointes d'émotion qu'il mêle à cette histoire ridicule et pourtant touchante ; bref, un climat où le cinéma français se sent à l'aise, comme dans les films de Claude Sautet.

Rendez-moi ma peau

Une sorcière lance un sort sur deux automobilistes dont les voitures ont failli l'emboutir à un croisement : l'homme se retrouve dans le corps de la femme, et réciproquement. Or chacun d'eux est marié... et, avec l'aide de leurs conjoints, ils vont tenter de retrouver la sorcière pour se

faire désenvoûter. Voilà un postulat qui offre de riches perspectives ; mais ce qui fait à la fois l'attrait et la faiblesse du film de Patrick Schulmann, c'est qu'il n'a pas choisi et qu'il court tous les lièvres à la fois.

Il y a en effet dans *Rendez-moi ma peau* un vaudeville fantastique (aidé par les truquages qui font sortir une voix de femme d'un corps d'homme, et vice versa) exploitant assez drôlement des situations insolites ; une parodie policière sous le patronage de Conan Doyle, avec un faux Sherlock Holmes qui poursuit la sorcière ; un reportage satirique sur la mode des guérisseurs, mages, sorciers, voyants et autres gourous ; enfin une étude de psychologie sexuelle : si l'homme pouvait faire l'expérience de ce que ressent la femme (et réciproquement, toujours), le comportement de chacun n'en serait-il pas heureusement changé ?

Vaste contenu, vaste programme ; trop vaste sans doute parce que le film hésite constamment entre ces diverses pistes et les divers tons qui y correspondent. Et puis, à côté de trouvailles certaines, d'excellents gags, de notations pleines de pertinence ou d'impertinence, on tombe à l'occasion dans la bêtise prétentieuse du prêchi-prêcha théorique, ou dans d'énormes grossièretés. C'était, évidemment, l'écueil d'un sujet qui exigeait plus de légèreté et de goût que n'en manifeste parfois son réalisateur.

N'importe : *Rendez-moi ma peau* fait preuve d'une fantaisie loufoque tellement rare dans le cinéma d'aujourd'hui que je lui pardonne volontiers ses inégalités.

E. F.

Ma blonde entends-tu dans la ville

Quelque dix ans de passion pour le cinéma à travers l'animation de ciné-clubs et un travail critique marqué par la création de la revue *Cinéma* (avec P. Billard) et la publication d'un livre sur Becker, ont conduit René Gilson à la mise en scène. Quatre films depuis dix ans — *L'escadron Volapück* en 1970, *On n'arrête pas le printemps* en 1971, *La brigade* en 1974, *Juliette ou l'air du temps* en 1976 — avant *Ma blonde entends-tu dans la ville* qui vient d'obtenir le prix Jean-Vigo.

Ma blonde, c'est, dans le Nord, le Front populaire, du printemps 36 à l'hiver 37, vécu au jour le jour par des hommes et des femmes ordinaires et, plus particulièrement, par Marie, une ouvrière d'une filature de lin, et par Aldo, un mineur d'origine italienne. Des espoirs, des luttes, les vacances à la mer des premiers congés payés, la guerre d'Espagne... Pas de manifs, pas de drapeaux, mais les choses de la vie avec le travail, la rue, le bistrot, le cinéma, le bal. Un bonheur rapide, mais quel bonheur ! René Gilson a donné à son film l'allure d'une romance (avec... Tino Rossi en fond sonore). C'est une œuvre simple, dépouillée même, lestée de rêves. Un « film de bonheur », souligne son auteur.

René Gilson a été professeur de lettres, il anime encore des ateliers « cinéma » à Censier. Il n'est pas étonnant que, à sa manière, *Ma blonde*... enseigne avec simplicité et pertinence sur la France de 1936.

J. C.

de gauche à droite : Jean-Pierre Sentier et Jean-François Stévenin dans « Deux lions au soleil », Erik Colin et Bee Michelin dans « Rendez-moi ma peau », Anny Duperey et Roland Bertin dans « Le conte d'hiver »



une pièce

Le conte d'hiver

Il y a un écart considérable entre les thèmes symboliques que les commentateurs les plus avisés ont décelés dans *Le conte d'hiver* de Shakespeare et la nécessité, pour le metteur en scène, de convaincre le spectateur d'accepter les données peu vraisemblables de ce « winter's tale » en provoquant chez lui, avec le plaisir du spectacle, ce qu'il faut d'émotion pour maintenir son intérêt.

L'imagination scénique de Jorge Lavelli et du décorateur Max Bignens (Théâtre de la Ville, jusqu'au 27 décembre) font merveille tout au long de la première partie : d'une immense toile gonflée et agitée de souffles harmonieux, les personnages sortent comme roulés dans un rêve ; les costumes orientalisent la Sicile du poète et nous introduisent dans l'univers des contes ; des grilles d'une prison, une vaste étoffe rouge les recouvrant fait une impressionnante cour de justice... Surtout, dans ces espaces fantastiques, trois comédiens de très haut talent nous font croire au drame que suscite brutalement la crise de jalousie démentielle du roi Léontès, à laquelle Roland Bertin donne une vérité hallucinante, un entêtement tel qu'il résiste à l'audace accusatrice de Paulina qui s'exprime par la véhémence royale



de Laurence Bourdil, et l'apparition d'Anny Duperey (la reine Hermione), le visage éteint, le corps effacé par la rigidité d'une robe gris cendre (alors qu'on l'avait vue riieuse, heureuse, séduisante dans tous ses atours aux premières scènes), disant avec force l'injustice dont elle est victime, porte à son point extrême l'adhésion émue du spectateur.

J'ai beaucoup regretté que la seconde partie ne se tienne pas au même niveau de plénitude. Je crois que c'est une erreur (malgré l'appel à Maria Casarès) d'avoir étiré le monologue du Temps qui n'est rien, dans le texte, qu'un artifice usuel. Je constate que, malgré la Perdita toute grâce de Nathalie Nell (assortie d'un piètre Florizel), la poésie à la fois légère et profonde du monde pastoral se dilue dans un mouvement assez pesant. Et que dire de ce que (à la différence d'Hugues Quester en campagnard simple et madré sans excès) l'insupportable cabotinage de Maurice Chevit fait de l'humour du cynique Autolycus !

L'émerveillement que suscite la maîtrise absolue de Lavelli sur les images ne saurait faire oublier qu'une mise en scène ne trouve sa perfection qu'à partir d'une distribution sans faiblesses.

R. L.

un acteur

Dario Fo

Il faut l'avoir entendu tenir tout un discours en « grommelot » et nous faire croire qu'il parle anglais, sans employer un seul mot de cette langue. Il faut l'avoir entendu, et vu, raconter en dialecte lombard, (après explications en français et sous-titres projetés à l'écran), l'histoire fantastique, farfelue, mais ô combien subversive, du soldat chinois de la Longue Marche aux prises puis « en ménage » avec une tigresse. Il faut l'avoir admiré, seul en scène, la peupler de multiples personnages, tour à tour homme et animal, roi mage, enfant Jésus ou Dieu le Père... pour comprendre que cette extraordinaire virtuosité, du conteur, du mime, de l'imitateur, n'est pas seulement celle d'un clown génial et unique, mais qu'elle est aussi et surtout au service d'un combat sans merci contre l'injustice, le mensonge, les préjugés,

la sottise.

Oui, le rire que déchaîne Dario Fo n'est pas seulement irrésistible, il est en même temps le plus utile, le plus salubre, le plus libérateur qui soit. Allez vite (jusqu'au 21 décembre) au Théâtre de l'Est parisien...

P.-B. M.

une revue

Les Cahiers de la cinémathèque

Confrontation XV, le festival de la critique historique du cinéma, organisé chaque année à Perpignan, par Marcel Oms et Raymond Borde, avait pour thème en 1979 le cinéma des surréalistes. Préparé en relation avec certains d'entre eux, notamment Philippe Soupault, Jean Schuster et Georges Goldfayn, ce festival regroupa une centaine de films : films surréalistes, films « élus » par André Breton et ses amis, films témoignant sur le surréalisme. Entretiens et débats prolongèrent les projections.

Le bilan de ce festival (témoignages recueillis, textes des débats...) a été long à recueillir et à mettre en forme, et c'est seulement aujourd'hui que les *Cahiers de la cinémathèque* (Palais des Congrès, 66000 Perpignan) le publient dans leur n° 30-31 sous le titre *Le cinéma des surréalistes* (50 F). C'est un dossier copieux, d'un grand intérêt tant en ce qui concerne l'histoire du surréalisme que celle du cinéma.

J. C.

eschylienne. Car, au lieu d'en tenter artificiellement une restitution formelle, il la situe d'emblée dans le contexte esthétique de l'époque. Il utilise, avec une maîtrise incontestable et une invention jamais à court, les effets de machinerie dont usait alors non le théâtre, mais l'opéra ; il emprunte à la statuaire les poses de cet ange qui parcourt le drame (et dit la partie du rôle de Joas qu'un enfant de huit ans — c'est son âge selon Sulpice Sévère que Planchon a retenu, bien que Racine se soit dit « autorisé » à lui donner plutôt « neuf à dix ans » — ne peut faire entendre avec évidence sur une scène) ; il fait voir, en des tableaux sur la vision desquels s'élève le fond sombre du décor, ce que le poème seulement dit ; il crée une confusion subtile entre les « jeunes filles de la tribu de Levi » et les pensionnaires de Saint-Cyr, procurant ainsi aux chœurs — parlés — une vivacité séduisante et des ruptures de ton impressionnantes.

Au delà de cette écriture scénique, la part des acteurs choisis rénove singulièrement l'interprétation des protagonistes : Gérard Desarthe, plus convaincant en Mathan qu'en don Juan, donne un relief saisissant à l'apostat ; Roger Planchon, qui a pris à Paris le rôle de Joad, tout en soulignant au passage les éclats fanatiques et la démence prophétique, en laisse percevoir le côté astucieux, politique jusque dans la déloyauté ; Michelle Marquais surtout, merveilleusement solitaire au milieu du déferlement des fantasmes figurés, réussit à humaniser profondément une Athalie qui n'est plus « cette vieille » que définissait Giraudoux (égaré sans doute par une tradition théâtrale ronronnante), mais une femme seulement vieillissante qui, malgré le poids du pouvoir qu'elle a autrefois ambitionné et violemment acquis, malgré le problème que lui pose le vouloir théocratique du grand-prêtre, demeure infiniment sensible, émue devant l'enfance (et pas si loin de la tendresse délicate de Nelly Borgeaud-Josabeth) au point d'effacer presque, par moments, l'image surgie dans son cau-

chemar.

On voit bien qu'on ne saurait, quelque réserve qu'on puisse avoir à son égard, refuser de prendre en considération le dessein de Planchon. Si ce double spectacle met à la scène, avec *Athalie* le grand opéra sacré dont Racine avait sans doute rêvé, mais encombre *Don Juan* d'une surcharge qui risque

d'obscurcir une nouvelle fois la pièce peut-être la plus percutante de Molière, du moins laisse-t-il percevoir dans le travail de Planchon une forte écriture scénique qui est son commentaire personnel des textes et, Planchon étant ce qu'il est, ne peut être qu'un moment important de son œuvre propre.

Raymond Laubreaux

de prisons et d'exils

DEPUIS 1971, l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg organise un festival international de cinéma en relation avec ses activités (1). Avec un sujet différent chaque année : les réfugiés, le droit d'asile cette année, après le droit à l'éducation en 1978 et les droits de l'enfant en 1979. Plusieurs sections dans le festival : des films inédits, des « reprises », des courts métrages et des films de réalisateurs emprisonnés ou exilés, projetés dans deux salles de Strasbourg et deux de Schiltigheim, dans la banlieue, durant une semaine, à la fin de novembre.

Les prix sont, cela va de soi, choisis parmi les inédits. Ils permettent d'attirer l'attention sur des films — de fiction ou documentaires — qui n'ont pas encore obtenu de diffusion commerciale.

C'est le cas de *Du lointain, je vois ce pays*, réalisé en 1978 par Christian Ziewer (RFA) grand prix du festival cette année, et fort bien accueilli par le public. Ziewer y décrit la vie au jour le jour d'une famille de Chiliens exilés dans une ville de l'Allemagne de l'Ouest. La fiction ne s'éloigne guère du document. Le récit est structuré autour des personnages, de leurs rencontres. Aucune emphase, mais les problèmes des réfugiés (travail, solidarité, double culture...) vus comme « de l'intérieur » de leur groupe par le réalisateur.

Deux autres films primés à Strasbourg sont à associer à *Du lointain, je vois ce pays* : *Steel Blues* de Jorge Fajardo (Canada) qui décrit la première journée de travail d'un exilé dans une aciérie, et *Estrasburgo de Chile*, premier film d'un réalisateur strasbourgeois, Philippe Avril, qui présente le témoignage de deux réfugiées chiliennes — sur leur emprisonnement, sur les tortures subies — avec une rigueur et une volonté de « non-cinéma » proches de celles de J.M. Straub. Prix de court métrage pour *Steel Blues*, mention pour *Estrasburgo de Chile*.

Un premier prix est allé à *Le haras* d'Andras Kovacs, un film vigoureux et courageux. Le cinéaste hongrois y décrit sans fard le climat policier oppressant qui règne sur la Hongrie de Rakosi, après la guerre, refait le portrait d'un jeune communiste nommé à la tête du haras, et trace son évolution : celui-ci s'éloigne de ses chefs et se rapproche — sur le plan humain — d'officiers de l'ex-armée hongroise placés sous sa garde et qui tenteront vainement de franchir la frontière autrichienne.

Jacques Chevallier

(1) L'Institut (1, quai Lezay-Marnésia, 67000 Strasbourg) peut fournir une documentation le concernant aux enseignants qui en font la demande.

du côté de

L'abondance du sujet de notre numéro spécial sur **l'éducation permanente** nous amène à lui donner une « suite » à propos de l'ouvrage de Claude Dubar : **Formation permanente et contradictions sociales**, que viennent de publier les Editions sociales. L'éducation permanente, on pouvait s'en douter, n'a pas laissé indifférents les analystes politiques de tous bords et, parmi ceux-ci, les marxistes, à plus forte raison les sociologues qui se réclament de cette doctrine : ils peuvent en effet l'analyser sous le regard conjoint de la sociologie de l'éducation et de la sociologie du travail. Claude Dubar est de ceux-là. Maître-assistant de sociologie à Lille I, il prépare une thèse de doctorat d'Etat sur la sociologie de l'éducation permanente. En attendant, l'ouvrage qu'il vient de nous livrer pourrait bien devenir un manuel de référence en ce domaine : en une introduction, sept chapitres et une conclusion, il ressemble à une leçon de marxisme appliqué.

chez Marx

même des affrontements sociaux les plus quotidiens ». Et c'est ainsi que Claude Dubar en arrive à définir l'objet de son étude : « *En quoi la formation constitue-t-elle un terrain de plus en plus important des luttes sociales et représente-t-elle un enjeu de plus en plus décisif pour l'avenir de la société française ?* »

qui s'adapte ?

Trois chapitres théoriques abordent successivement les trois fonctions de la formation énumérées plus haut. En ce qui concerne la fonction économique, Claude Dubar analyse et critique très rapidement les développements issus de la théorie du capital

humain. En gros, cette théorie suppose une juste adéquation entre la demande volontaire de formation et les sanctions (salaire, qualification) que le demandeur peut en tirer, sous-tendue par l'idée que « *l'éducation est au travailleur ce que les moyens matériels de production sont au capitaliste : un investissement à rentabiliser* ». Claude Dubar n'a aucune peine à montrer que, outre la faille épistémologique de cette théorie (les conclusions ne démontrent que ce que supposent les hypothèses), elle s'effondre empiriquement. Contrairement à ce qu'elle avance, l'expérience prouve qu'il n'y a pas de libre détermination des travailleurs pour leur formation (« *La majorité des travailleurs passée en formation déclare y être allée à l'initiative de son em-*

POUR un sociologue marxiste, l'éducation permanente est à l'origine d'un embrouillamini conceptuel qu'il importe de clarifier. Disons-le tout net : le terme d'**éducation** permanente n'est pas adéquat. Il permet de cultiver un flou artistique qui masque, en réalité, les présupposés idéologiques des débatteurs. L'éducation permanente, la formation permanente, ne sont que les deux mêmes faces d'un projet humaniste, généreux peut-être (c'est à voir...), mais nécessairement illusoire parce qu'idéaliste, un projet qui viserait « *une réforme globale du système éducatif enfin dégagé de l'emprise de l'économie et mis au service des hommes et de leurs besoins réels* ». Le marxisme ne saurait entendre ce langage ; autant dire que ceux qui envisagent l'éducation permanente sous l'angle d'une certaine « gratuité » se fourvoient largement : éducation et travail ne sont pas deux mondes séparés de la sorte par les vertus miraculeuses d'un extraordinaire dualisme, mais, bien au contraire, ne cessent de renvoyer l'un à l'autre par le jeu de la dialectique : « *Toute formation, quelle qu'elle soit, peut être analysée à la fois en terme d'incidence professionnelle et en terme de modèle culturel. C'est peut-être même dans la relation entre ces deux perspectives que se situe le point de vue le plus éclairant sur la formation permanente* ». Exit donc l'**éducation** permanente ; il ne sera plus question désormais que de **formation professionnelle** continue, ou mieux, pour faire plaisir aux sociologues, de FPC.

Suit alors une analyse des différentes théories sur le sujet, en vogue depuis les années 60, étant entendu que Claude Dubar s'en réfère, en dernier lieu, au courant marxiste qui est le plus à même de mettre en lumière les trois fonctions essentielles de toute formation : fonction économique, fonction sociale, fonction culturelle-idéologique (telles d'ailleurs qu'on les retrouve exprimées dans l'article 1^{er} de la loi du 16 juillet 1971). Alors que dans la formation initiale, des problèmes individuels ou des comportements pédagogiques dissimulent l'interaction de ces fonctions, l'immense avantage de la formation permanente est de les situer « *au cœur même des rapports de production et sur le lieu*

ployeur »); la sanction monétaire nécessairement incluse dans cette théorie n'est pas réelle (« 35 % des salariés ayant suivi une formation ont déclaré avoir bénéficié d'une augmentation de salaire »); enfin, il n'est pas sûr que l'augmentation de « productivité individuelle » découle de la formation, mais plutôt d'une gestion nouvelle du personnel. Exit la théorie du capital humain.

Commence alors un cours de marxisme appliqué à la formation professionnelle, une description magistrale des antagonismes qui s'y développent et que résume « le problème de l'articulation entre le type de formation de la force de travail et son mode d'utilisation compte tenu à la fois des caractéristiques des moyens de production (développement scientifique et technique) et des objectifs de valorisation du capital (accroissement de la plus-value relative). C'est au cœur de cette contradiction centrale qu'il faut, pensons-nous, situer l'émergence et le développement de la formation permanente ». Et Claude Dubar ajoute : « Notre hypothèse centrale est que la formation permanente constitue à la fois une exigence du développement actuel des forces productives et un des moyens privilégiés d'accroître la plus-value relative. »

Bref — si l'on peut dire... — la formation permanente ne saurait se résoudre à l'un ou l'autre des deux termes contradictoires dans lesquels elle est placée (demande des travailleurs, exigence des employeurs) mais elle doit être replacée dans l'ensemble du mouvement historique de développement du travail. Et Claude Dubar ne fait pas l'économie d'un long détour didactique qui, des structures coopératives, « point de départ historique de la production capitaliste » selon Marx, en passant par la manufacture, la grande industrie et le machinisme, débouche — on s'y attendait — sur l'automation contemporaine illustrée par le passage de la machine-outil à la machine-outil à commande numérique, plus « commodément » dénommée MO/CN. De là il ressort que les analyses des économistes anglo-saxons des années 30 ou celles des néo-classiques sont caduques, qu'il n'est pas possible de lier unilatéralement une mécanisation plus poussée à un

accroissement de la qualification. Selon Claude Dubar il s'agit beaucoup plus d'« un vaste mouvement de réorganisation de la gestion de la force de travail » déterminée par deux éléments conjoints : des exigences nouvelles de transformation continue de la force de travail (mobilité, transférabilité, adaptabilité...) et un nécessaire décalage entre niveau de formation et qualification, et salaire. C'est dans le cadre de cette réorganisation que les salariés, selon Claude Dubar, doivent chercher à créer un rapport de force et formuler des revendications « de démocratisation de l'entreprise elle-même ».

une nouvelle reproduction sociale

Comment fonctionne la reproduction des rapports sociaux à l'intérieur de la formation professionnelle continue ? Des spécialistes, marxistes ou non, se sont penchés sur la question, mais, apparemment, Claude Dubar n'en trouve aucun qui lui donne satisfaction. Althusser pense « trop grand », trop schématique ; contrairement à ce qu'il avance, la reproduction sociale n'est pas un simple décalque de la situation antérieure sous la contrainte, inconsciente, de l'idéologie dominante. Selon Claude Dubar « les contradictions n'engendrent pas plus mécaniquement les conflits que le développement des forces productives ne modifie automatiquement les rapports sociaux ». Althusser a commis le péché d'idéologie, il a négligé d'analyser les données concrètes qui « peuvent éclairer, dans leur complexité, les mécanismes qui unissent et séparent ces deux ordres de réalité ».

Qui l'a fait ? Des sociologues, bien sûr ; Baudelot et Estabiet évidemment. Mais ils ont trop lu Althusser et leurs analyses ne sont pas suffisamment dialectiques. On peut même se demander s'ils ne sont pas un peu suspects malgré « leur utilisation du vocabulaire marxiste ». En somme, ils ont tendance à mélanger un peu tout, à ne pas dissocier, par exemple, salariés et non-salariés, « division du travail » et « rapports de production capitaliste ». Claude Dubar les écarte

d'une phrase sans appel : « Refuser de prendre en compte les effets du développement des forces productives, l'autonomie relative des systèmes de formation et les contradictions internes à la classe dominante et aux acteurs du système lui-même, c'est considérer les analyses empiriques comme de simples arguments à l'appui de thèses préétablies. » Exit Baudelot et Estabiet.

On se dit que Bourdieu et Passeron, peut-être... Mais, las, eux aussi se sont fourvoyés ; ils se sont trop attardés dans les méandres de la culture et fondent trop leur étude sur une autonomie supposée du système scolaire. Claude Dubar ne le leur envoie pas dire : « Si la reproduction des rapports de classe est réalisée par la reproduction, de génération en génération, des inégalités culturelles, de manière totalement dissimulée, par le système scolaire, on voit mal comment des changements décisifs pourraient intervenir dans ce processus répétitif », et il ajoute : « Faute de toute articulation dialectique entre structures économiques et inégalités culturelles — ou plus simplement entre culture et profession —, la reproduction sociale apparaît vite comme une fatalité sociologique. » Exit Bourdieu et Passeron (et leurs « disciples », tel Claude Grignon).

Ni Althusser, ni Baudelot et Estabiet, ni Bourdieu et Passeron : alors ? Claude Dubar nous propose un « renversement des points de vue » qui pourrait, selon lui, conduire à une « remise en cause radicale » de la problématique de la reproduction sociale : « Pour rendre compte des contradictions qui se développent autour de l'accès aux emplois, de la promotion ou de reconversions professionnelles, des études ne peuvent se situer exclusivement au niveau de l'école ou de la formation continue. L'abandon d'un point de vue globaliste privilégiant la fonction idéologique exige que l'on mette effectivement en relation la formation acquise dans le système d'enseignement avec son utilisation dans le procès de production, que l'on s'interroge précisément sur les relations entre la fonction économique et la fonction sociale de l'enseignement, que l'on approfondisse la contradiction entre la formation de la force de travail et les caractéristiques des

postes de travail où elle se trouve affectée.» Le marxisme orthodoxe, selon Claude Dubar, conduit à analyser la reproduction des rapports sociaux comme une reproduction élargie, c'est-à-dire qu'il faut envisager non seulement « le renouvellement de la domination du capital, mais aussi le changement des conditions de cette domination ».

entre libération et intégration

Et voici que s'ouvre un long détour théorique — et passablement didactique — sur les effets idéologiques des systèmes d'enseignement dans lequel les théories idéalistes, « culturalistes », sont battues en brèche. Là encore Althusser, Baudelot et Establet, Bourdieu et Passeron n'ont pas raison parce que leur réflexion, leur étude, penche trop du côté d'une conception mécaniste et instrumentale de l'idéologie spéculative qui interdit (interdire « ait » pour Althusser) toute analyse dialectique. Il faut revenir à Marx, revenir à Lénine, relire Gramsci : « Au modèle de l'inculcation par les agents de la classe dominante — généralement inconscients du rôle qu'ils assurent — d'une idéologie bourgeoise extérieure ou étrangère aux membres des classes populaires, répond le projet léniniste ou gramscien d'assimilation critique par le peuple des éléments culturels progressistes contenus dans la culture scolaire grâce à la pratique d'intellectuels issus des classes populaires et restés en contact avec elles. » On ne peut, on ne doit pas en douter : il faut s'instruire, toute formation est bonne à prendre.

Mais encore quelques mauvais esprits pourraient-ils se demander 1/ si l'éducation peut tout ? 2/ si l'éducation n'est pas aussi « une stratégie d'intégration aux idées dominantes » ? Aux premiers Claude Dubar répond catégoriquement : « Des propagandistes de "l'école libératrice" aux illusionnistes de la "culture de masse", tout un courant réformiste tend à faire dépendre l'évolution sociale du seul niveau culturel des citoyens. Or ni l'instruction laïque et obligatoire ni la formation continue pour tous ne peuvent

...NUL N'EST TENU

Comme chaque année, on s'interroge sur les prix littéraires, sur leurs coulisses, sur leurs pompes et, de temps en temps, sur leurs œuvres. C'est une occupation habituelle en novembre et décembre. Les arguments sont connus, toujours les mêmes. La discussion, en fin de compte, est intégrée à cette vaste opération artistico-commerciale. S'il reste ici quelque chose d'intéressant, on le trouverait peut être en se demandant ce qui est passé sous silence, de bonne ou de mauvaise foi, c'est-à-dire ce que personne ne s'avoue vraiment.

Est-il vraiment sacrilège de penser que la raison principale pour laquelle on couronne un livre plutôt qu'un autre tient à la sincérité des jurés ? Ils donnent leurs voix au bouquin qu'ils trouvent le meilleur : simplement, comme nous tous, ils ne disposent que de critères fort peu fiables pour évaluer ce qu'est un « bon roman ». Si l'on voulait parler honnêtement, il faudrait reconnaître que personne ne possède là-dessus un savoir démonstratif, si même une telle expression a un sens en ce domaine.

L'histoire littéraire, la plus banale, fourmille d'exemples éclatants, qu'on cite à l'envi. Tel romancier, considéré par ses contemporains comme génial, est cent ans après complètement oublié. Tel autre, au contraire, est passé de l'anonymat à la célébrité posthume. Personne n'ignore cette incertitude du jugement littéraire. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi on le passe sous silence. Doit-on penser que c'est simplement un effort (conscient ou non) des professionnels de la chose (écrivains, éditeurs, journalistes, professeurs, etc.) pour faire oublier au grand public à quel point la connaissance (c'est-à-dire leur compétence) est chancelante à cet égard.

Il y aurait alors une deuxième raison à cette entreprise d'illusions sociales. Si l'on accrédite l'idée que l'attribution des prix littéraires n'est qu'une mise en scène commerciale, on donne à tous les battus de la compétition une consolation très valorisante : s'ils ont été vaincus, bien qu'ils fussent naturellement les meilleurs, c'est parce que les qualités proprement littéraires sont négligées au profit des considérations mercantiles. Bref, on touche là une somme pratiquement méprisable d'autogratisations symboliques. Dans l'opinion, ce peut être une bonne situation que celle de battu méritant. Voyez, autrefois, Anquetil, qui gagnait le Tour de France, était détesté, alors que Poulidor, qui le perdait toujours, devenait l'idole des Français.

Mais, dans ces conditions, direz-vous, le gagnant d'un grand prix littéraire doit se dire qu'il n'est qu'une marchandise, et qu'il n'a pas été couronné sur ses qualités d'écrivain. Ce serait logique en effet, mais y croyez-vous franchement ?

Paul Dupont

faites-moi un prix

suffire à instaurer le socialisme. Le développement des luttes, la propagation des idées révolutionnaires, socialistes et autogestionnaires, le vote politique ne sont pas des conséquences automatiques de l'éducation. » Aux seconds il rétorque qu'ils sous-estiment « l'influence des transformations culturelles dans les changements sociaux » et qu'ils négligent « l'importance du "moment subjectif" dans l'engagement révolutionnaire ». Autrement dit, science sans conscience n'est que ruine de la révolution et vice-versa : « Transformer les rapports sociaux dans le sens de la propriété collective sans, en même temps et au même rythme, développer les capacités à prendre en charge et à gérer démocratiquement la production, c'est risquer de voir le centralisme étatique se substituer à la participation directe des travailleurs à la gestion de leurs propres affaires. » Outre les capacités nouvelles qu'elle permet d'acquérir, la formation permanente — sous réserve d'un certain nombre de conditions dans sa réalisation — est un enjeu d'importance, désirable, car elle peut « constituer un terrain d'expérimentation de la démocratie et d'expression progressive des revendications ».

ce n'est qu'un début

Le chapitre central de l'ouvrage est, à lui seul, le condensé d'un manuel de l'histoire de la formation professionnelle continue, quasiment des origines à nos jours, saisie sous le regard de l'analyse marxiste. Depuis les propositions de Condorcet à la Convention jusqu'aux lois de 1971 et 1978, on ne voit pas de grand bouleversement dans les idées ; déjà, Condorcet, en son temps, réclamait l'égalité des sexes et le « perfectionnement continu du savoir ». « Cent quatre-vingts ans plus tard, on n'ira guère aussi loin dans les textes de loi », note Claude Dubar. On a même régressé pourrait-on dire puisque, « sous le contrôle direct des employeurs en ce qui concerne les formations financées par les entreprises et sous la dépendance directe de la politique gouvernementale en ce qui concerne les formations financées par l'Etat, la FPC prend plus, dès le

départ, l'allure d'un instrument de politique économique qu'un lieu d'expression de satisfaction des besoins sociaux ».

Il est vrai que le bilan qu'on peut dresser à partir de données très concrètes pour les dix dernières années (Claude Dubar a d'ailleurs lui-même mené ce type de recherche, notamment dans la région Nord-Pas-de-Calais) n'est pas très encourageant. Les constatations courantes sont ici confirmées qui, toutes, démontrent l'inégalité d'accès et de profit selon les catégories sociales et les sexes.

Mais le marxisme n'a jamais voulu « désespérer Billancourt », et l'on ne s'étonne pas de voir l'ouvrage se finir sur un appel à la lutte. D'une part, il faut que les salariés entrent dans les luttes sociales parce qu'elles seules peuvent générer « le désir d'acquérir ces connaissances et ces capacités nouvelles de combattre, pas à pas, l'ignorance sous toutes ses formes ». D'autre part, et inversement, il faut que la revendication en faveur de la formation permanente soit intégrée dans les luttes sociales parce que « c'est insérer l'exigence d'une culture nouvelle — ou d'une nouvelle définition de la culture — dans le processus de transformation révolutionnaire des rapports sociaux [...] C'est finalement prendre la voie la plus sûre pour assurer des changements démocratiques vers un socialisme lui-même démocratique ».

La formation permanente n'est ni « libératrice » ni « intégratrice » : elle dépend de ce que les hommes en font et de la manière dont ils sont prêts à en disposer. La démocratisation de la formation permanente dépend aussi d'une plus grande liberté d'accès des salariés à la formation et à son organisation, mais aussi d'un contrôle accru des syndicats en collaboration étroite avec les formateurs. Ici s'ouvrent, pour Claude Dubar, les promesses d'avenir : « Les multiples expériences réalisées depuis 1971 montrent que c'est de cette alliance et de cette collaboration entre les enseignants et les représentants des salariés que dépendent prioritairement la réussite des formations continues et leur efficacité ultérieure : c'est la clé essentielle permettant de sortir la formation continue de la crise où elle est plongée. »

Jean-Pierre Vélis

problème 368

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | F | A | V | O | R | I | T | E |
| 2 | L | I | E | U | E | R | U | |
| 3 | E | G | L | A | N | T | I | E |
| 4 | G | U | A | T | E | M | A | L |
| 5 | M | I | E | S | O | N | J | |
| 6 | A | S | I | E | L | O | T | O |
| 7 | T | E | N | S | I | O | N | U |
| 8 | I | R | E | S | E | T | | |
| 9 | Q | P | S | A | L | E | | |
| 10 | U | S | T | E | N | S | I | L |
| 11 | E | E | T | O | I | L | E | S |

Horizontalement. 1 - Poupées de sire. 2 - Distance qui, autrefois, comptait dans une vie de patachon. 3 - Arbrisseau permettant d'engendrer une reine. 4 - République au pied du Mexique. 5 - Note - Sa bru lui offrit une seconde jeunesse. 6 - Une partie du monde - Jeu de boules. 7 - Elle monte quand la cote d'amour baisse. 8 - Capital qui n'offre aucun intérêt - Même les plats forment des reliefs - Conjonction. 9 - Abrégé de lettre - Blonde anglaise portant faux col. 10 - Cocotte ou chinois. 11 - Corps célestes.

Verticalement. 1 - Qui ne s'emporte pas facilement. 2 - Se préparer à faire quelques coupures. 3 - Fit le veau - Telle une fadaise digne d'un nicaise. 4 - Doubées comme des douillettes - Salle de jeux... de scène. 5 - Elles tirent sur le mors en se raidissant - Princesse en sabots portant robe à queue - Lac en renom. 6 - Gros mamelon de la vieille Lydie - Coup de sifflet pour approuver. 7 - Le Petit fut fermé pour le bon plaisir d'une reine - Certaines souris se piquent de leur parfum. 8 - Article pour les benî-d'Allah - Personnel féminin qu'il aime. 9 - Empléées outrageusement.

solution du problème 367

Horizontalement. 1 - Champagne. 2 - Oie - Héron. 3 - Le - Parent. 4 - Aire - Lé. 5 - Elire - Tir. 6 - Gelé - Lier. 7 - Ive - Vague. 8 - Er - Mère. 9 - Nature - Té. 10 - Nuées - Son. 11 - Etêtement.

Verticalement. 1 - Collégienne. 2 - Hie - Levraut. 3 - Ae - Aile - Tée. 4 - Pire - Muet. 5 - Phare - Verse. 6 - Aéré - Lare. 7 - Gré - Tige - Se. 8 - Non-lieu - Ton. 9 - Enterrement.

par Pierre Dewever

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

location (offres)

- 66-Angles, ski, Pâq., 4 pers. Tél. : (48) 71-12-36.
- 74-Chatel, ski piste et fond 1 250-2 100 m, appt tt cft 6 pers., vac. et hors vac. sf 29-3/12-4. Ecr. Denis, 74390 Chatel (appt 90). Tél. : (50) 73-21-46.
- 2-Alpes, studio 4 pers., fév. C. D. Pâques, Lemaire, 94, Vaux-de-Naives, 55000 Bar-le-Duc. Tél. : (29) 79-09-74.
- Flaine, studio 2 pers., hiv. 80-81. Tél. : (50) 98-08-33.
- Avoriaz, studio 3-4 pers., ttes pér. Tél. : 661-09-25.
- La Plagne, 2 000 m, 2 p., 5 pers., sem. 1 950 F vac. Tél. Grand : (1) 881-21-34 ap. 18 h.
- 74-Bernex, ski, ferme gd cft, 4 ch., 10 pers., janv., fév., mars. T. : (76) 47-94-41 soir.
- Val-Thorens, studios 4-5 p., pd pistes, 3-10 janv., 28-3 au 4-4 et hors vac. scol., prix intéressants. T. Yonnet (35) 69-77-77.
- 74-Cluses 1 300 m, chalet nf F3, ski, ca'me, Noël, M. Gras, Pâq., juin, juil. Portal, 26120 Chabeuil. T. : 59-06-09.

Vient de paraître BLANCHETTE MARCORELLES JOUONS LA COMEDIE

Tome 2 (JAUNE), recueil n° 5
10 histoires, 10 comédies
faciles à mettre en scène
pour enfants de 5 à 15 ans

A.A.E.C.C.

B.P. n° 7, 68000 Colmar
C.C.P. Strasbourg 68167 E
22 francs franco

- 05-Merlette, ski, F2-F4. T. : (46) 34-75-87.
- 05-Orcières, ski fond et piste, appts 3-4-5 pers., sem. fév. et Pâq. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. : (92) 51-07-70.
- Vac. famil. grat. ds 40 pays. INTERVAC. 55, r. Nationale, 37000 Tours. T. (47) 20-20-57.
- Ménuires, ski, studio 3-4 pers. sérieuses. Paccard Paul, 73450 Frontenex.
- Languedoc, 9 km mer, villa 6-7 pers., jard., calme, chauff., TV, fév. Pâq., juin, sept. et 27-7 - 9-8. Tél. : (45) 38-36-68.

location (demandes)

- Coll. ch. 3 Vallées, Orcières, Serre, studio 2 pers., cft, pd pistes, 20 au 27-12. Tél. : 093-52-73.

échanges

- 73-Près Valmorel, chalet 5 pers., calme, vue, mars, avril, été c/simil. Bret., Océan, Midi, 20, été. Tél. : (79) 32-64-60. Ecr P.A. n° 119.

ventes

- Part. vd Port-Barcarès 66, ds rés, bd mer, F2 r.-d.-c., + petit jard., équip. complet pr 5 pers. Ecr. Bisilliat, 73720 Queige, tél. : (79) 32-28-79.
- Vds Paris près de Mouffetard, appt 2-3 p., 50 m², tt cft. Tél. Rodde, bur. : 329-21-64, p. 410 ; dom. : 707-19-87.

achats

- Paris, retraités, rech. pd à terre, cft, près métro. T. (1) 588-20-09 soir.

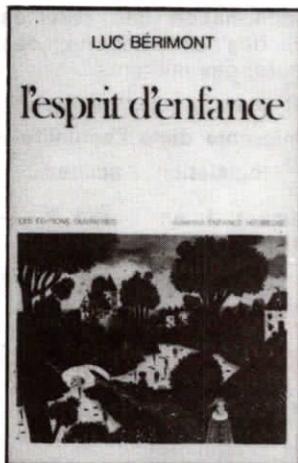
automobiles - caravaning

- Vds 104 GL 4 CV, bleu métal., 6 ms, 3 000 km. Ruiz, 25400 Arbouans. Tél. : (81) 94-95-69.

Suite page 36



les éditions ouvrières



Luc Bérumont L'Esprit d'enfance Poèmes

Un feu d'artifice éblouissant
où se donne libre cours
la verve
d'un de nos plus grands poètes.

Collection « **Enfance heureuse** »
20896 - 136 pages.

Vient de paraître :

Guide français de l'Enseignement International

les auteurs : MALINGRE et MAILLARD

Le point et l'information concernant l'enseignement international multilingue en plein développement en France.

LIBRAIRIE - EDITIONS DES ECHANGES INTERNATIONAUX
20 rue des Fossés Saint-Bernard - 75005 PARIS - Tél. 325.25.20

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

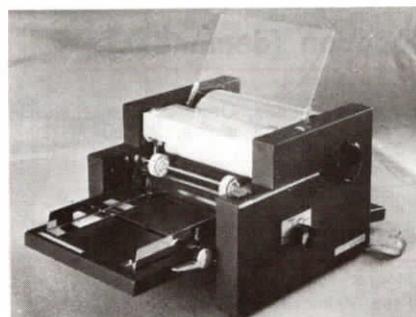
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format : 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

CONCOURS ROTRING

« Perspectives d'énergie »

C'est le 25 novembre 1980 qu'ont été distribués les prix du concours Rotring « Perspectives d'énergie » placé sous le haut patronage de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Recherche. A l'issue de cette remise de prix, l'exposition des meilleurs projets a été inaugurée dans le cadre de la Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon à Paris 8^e. Pendant plusieurs mois, plus de 700 participants de 26 pays (dessinateurs de bureaux d'architectes et dessinateurs de bureaux d'études notamment) se sont attaqués à résoudre le problème de la maison solaire individuelle sans aucune imposition de matériaux ni de produits, mais la seule contrainte de la rentabilité et de l'adaptation à l'environnement. Les professionnels de la construction seront sûrement passionnés, quant au public cette exposition sera pour lui l'occasion de s'initier aux dernières recherches mondiales appliquées à la maison individuelle avec un souci exceptionnel de créativité architecturale. Cette manifestation a clos une année de mécénat entreprise par Rotring au bénéfice des jeunes architectes et jeunes dessinateurs du monde entier. La Société Angalis, agent général Rotring, organisatrice de ce grand prix « Perspectives d'énergie » Rotring, a rassemblé les projets primés ou mentionnés dans une plaquette présentant les lauréats, leurs œuvres et les jurys. Cette plaquette est envoyée gracieusement, sur simple demande à : Angalis (Agent général Rotring), B.P. N° 26, 91401 Orsay Cédex. Tél. : 928-14-36.

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :
HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

échanges et recherches

Suite de la page 35

centres de vacances

- Mais. vac. mont., 25 km de Grenoble, accueillerait 2 classes de neige, janv. Ecr. M. Pommier, comité ent. Renault, 72100 Le Mans. Tél. : (43) 84-39-10.
- Corse, classes de mer, stages voile, séjour vac., ministère Education, centre nautique « Les Fauvettes », 20137 Porto-Vecchio. 120 dériveurs dont 50 Optimists, plus sécurité + animat. voile diplômés, héberg. complet, salles classes, foyer, activités, excurs. et connaissance du pays. Ecr. ou tél. : (95) 70-00-56.
- Animatrice stagiaire ch. CV neige Noël. Lemeunier, Verneix, 03190 Hérisson. Tél. : (70) 07-82-91.

divers

- Vds photocopieurs et mach. à écrire électr. Mme Fourquet, tél. : 742-91-35.
- Très int. act. appoint. off. à délégués dynamiques pr diffus. séj. ling. Ecr. P.A. n° 118.
- Vds 2/3 prix ou éch. c/matériel 18 dictionnaires Quillet nfs éd. 75. Ecole, route Nationale, 59176 Masny.
- Ecole d'anglais à Oxford recherche professeurs d'anglais ou responsables de jeunes intéressés par l'organisation de groupes d'élèves désirant se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise en Angleterre ou U.S.A. Ecr. O.I.S.E., 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris.
- Association de professeurs organisant séjours linguistiques rech. délégués dépts 62, 59, 02, 80. Ecr. Ecole Michelet (G), 62110 Henin-Beaumont.
- ENGLISH teachers : our organisation wants to contact teachers willing to organize groups (min. 20) of young students (12 to 18 yrs) for our summer Language programmes in Ireland, U.S.A. and England. (Please note, we do not require group leaders.) Please write or telephone : Stephanie Bourke Gaudet, MMB Vacances linguistiques Dpt. 122, rue d'Assas, 75006 Paris. T. 329-70-81.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces, championnes du rendement...



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 80

PAYS _____

(si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

FILMS DIAPOS TÉLÉTEL VIDEO-DISQUE MAGNETOSCOPE **ANTIOPE TELETEL VIDEO-DISQUE VIDEO-** **CASSETTE MAGNETOSCOPE TELE-PROJECTEUR FILMS**



**SALON INTERNATIONAL
AUDIOVISUEL ET COMMUNICATION**

**MATÉRIELS ET SYSTÈMES
PROGRAMMES - SERVICES - FORUM " ILLUSTRATION DE L'AUDIOVISUEL "**

**12-17 JANVIER
12-13 JANVIER JOURNÉES PROFESSIONNELLES**

**VOIR
ÉCOUTER
COMMUNIQUER**



PALAIS DES CONGRÈS PARIS- PORTE MAILLOT de 9h à 18h. Entrée 15F.

TELE-PROJECTEUR MAGNETOSCOPE DIAPOS

ORGANISATION S.D.S.A. 20 RUE HAMÉLIN F. 75116 PARIS - TÉL. (33 1) 505 13 17 - TÉLEX 630400 F

IN P. PHOTO G. B. A. 1981